Cahier des résolutions

2015-2016

1329-ROEQ/avril 2016

Légende:
ex.: réunion se tenant en juin 2019, la 2e de cette année-là, résolution portant sur les finances, la 4e résolution de l'année pour les finances, la 15e résolution en tout

Code:

Année	Mois de l'année	# de la réunion	Référence	# résolution de	# résolutions cette catégorie
19	6	2	F	4	15

Une résolution touchant plus d'une catégorie sera répertoriée dans la plus importante

ACT - Actualisation:	toute résolution touchant les travaux de comités actualisation, que ce soit pour des trousses de formations ou pour des textes d'ateliers.
COM - Comités de travail:	toute résolution touchant la formation d'un comité de travail, son mandat, etc. à l'exception du comité finances que l'on retrouve dans la section finance
C - Contrats:	toute résolution ayant trait à une entente, contrat entre le R.O.E.Q. et d'autres organismes, institutions
COR - Congrès d'orientation:	décisions prises lors du congrès d'orientation
D - Divers:	les inclassables
F - Finances:	toute résolution ayant un impact au plan financier
N - Nomination:	toute résolution ayant trait à la nomination d'une personnes pour une responsabilité donnée
PER - Permanence:	toute résolution ayant un impact sur la répartition de tâches contrat de travail, etc.
PR - Programme:	toute résolution touchant le programme: son contenu, la manière de le donner, son développement, les formations, le matériel utilisé, le perfectionnement des animatrices-formatrices etc.
R- Représentations:	toute résolution ayant trait à des représentations auprès des instances gouvernementales, d'autres organismes au Québec ou d'ailleurs, participation à des colloques, congrès, médias, etc.
SUB- Subvention:	toute résolution ayant trait à des demandes de subventions

Si n'est pas réunion régulière = X

* Résolution retirée ou modifiée * référence suit

Table des matières

ACT- Actualisation 4
COM- Comités de travail 6
C- Contrats 8
COR- congrès d'orientation 10
D- Divers 11
F- finances 18
N- Nominations 29
PER- Permanence 40
PR- Programme 45
R- Représentations 55
SUB- Subventions 73

ACT- ACTUALISATION

15-05-1
ACT-1-36
COMPLÉMENT D'INFORMATION DES ATELIERS DESTINÉS AUX ADULTES : LES PARENTS ET L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE
Considérant :

- **La demande de modification d'ESPACE Suroît pour l'actualisation du document inclus dans le complément d'information pour l'équipe d'animation et intitulé «Les parents et l'intimidation à l'école»;**
- **L'analyse du comité actualisation des ateliers destinés aux adultes;**

Mireille Poirier propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux adultes, d'adopter les modifications suggérées au document «Les parents et l'intimidation à l'école» et déposé à la Collective, afin de l'actualiser en lien avec la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (projet de Loi no. 56). En indiquant le terme « cette Loi » au lieu projet de loi no 56 », en ajoutant le logo du ROEQ au pied de page et une indication « pour plus d'information consultez le www.espacesansviolence.org ».
Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

16- 02-3
ACT-2-119
DEMANDE DE MODIFICATION DES RÈGLES DE SÉCURITÉ : ATELIER PRÉSCOLAIRE

Considérant
- les trois demandes d'ESPACE Chaudière-Appalaches;
- L'analyse du comité actualisation des ateliers pour enfants

Josée Faucher propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers pour enfants, de ne pas accepter les demandes formulée par ESPACE Chaudière-Appalaches et de maintenir les règles de sécurité actuelles dans l'atelier préscolaire.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
ACT- 3-120
MODIFICATION À LA MISE EN SITUATION DE GUY AU 1ER ET 2E CYCLE : CHANGÉ «TOUJOURS» PAR «DES FOIS»

Considérant :
- La demande d'ESPACE Gaspésie-Les-Îles;
- L'analyse du comité actualisation ;

- « il est agressif » ne correspond pas au vocabulaire du 1er et 2e cycle;
- Que « parfois » ne traduit pas suffisamment le climat de peur omniprésent en contexte de violence conjugale;

Jacynthe Leclerc propose, la modification suivante : changer «toujours» par «souvent» dans la 4e réplique de Guy au 1er et au 2e cycle et de substituer le premier «…j'ai peur ! » dans la même réplique par « j'aime pas ça.» La fin de la réplique se lit ainsi : «…j'aime pas ça! J'ai souvent, peur de mes parents.»
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité à l'unanimité.

15-02-3
ACT-4-121
MODIFICATION À L'ATELIER 1ER CYCLE PRIMAIRE : LE VOISIN ATTRAPE LÉO

Considérant :
- La demande d'ESPACE Gaspésie-Les-Îles ;
- L'analyse du comité actualisation ;

Sylvie Carter propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers pour enfants, d'accepter la demande de modification d'ESPACE Gaspésie-les-Îles à l'effet d'ajouter une consigne voulant que le voisin attrape Léo par le bras et de changer la réplique « Non je n'y vais pas » par «NON, lâchez-moi !»

Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
ACT-5-122
ACTUALISATION DE LA TROUSSE DE FORMATION PRIMAIRE : SECTION V- INTRODUCTION À LA PROBLÉMATIQUE

Considérant :
- **La pertinence de la demande d'actualisation des formatrices d'ESPACE Laurentides;**
- **Le besoin de simplifier la partie sur les statistiques concernant la violence envers les enfants au Canada et au Québec ;**
- **La publication plus récente du rapport de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) intitulé «La violence familiale dans la vie des enfants du Québec», 2012;**

Marie-Ève Breton propose, sur recommandation du comité actualisation des trousses, d'accepter la demande de mise à jour des deux formatrices des Laurentides, avec les modifications recommandées par le comité actualisation des trousses de formation présentées à la Collective.

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

COM- COMITÉS DE TRAVAIL

15-05-1
COM-1-16
COMITÉ DE SÉLECTION : PARTAGE D'INFORMATIONS FACTUELLES À LA PERMANENCE

Il est proposé par Alexandre Gaudreault qu'une fois le processus d'embauche terminé, le comité de sélection partage des informations factuelles (nombres de candidatures, ratio homme et femmes…) à l'ensemble de la permanence du ROEQ. Appuyée par Mireille Poirier.Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
COM-2-23
BALISES POUR LA NOMINATION DES MEMBRES DE COMITÉ

Considérant :

- **que la Collective souhaite permettre à un maximum de personnes de s'impliquer au ROEQ;**
- **que le partage du pouvoir est un principe fondamental pour le ROEQ;**
- **la richesse qu'offre le fait d'avoir une diversité de personnes au sein de comités de travail;**

Christiane Nault propose les balises suivantes pour la nomination de membres de comité, lorsque plusieurs personnes sont intéressées par un même poste :

1. **S'il y a lieu, s'assurer que les personnes remplissent les conditions pour être nommées sur le comité en question.**

2. **Favoriser des personnes provenant d'organismes différents pour siéger sur un même comité.**

3. **Favoriser des personnes qui n'ont pas eu d'implication au sein de comités du ROEQ au cours de la dernière année.**

4. **Favoriser le tour de rôle.**

5. **Si les quatre premières balises ne permettent pas de nommer une personne et qu'il y a toujours plus d'une personne intéressée par un poste au sein d'un comité, la Collective procédera à un tirage au sort pour déterminer la nomination de la personne.**

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
COM-3-123
<u>COMITÉ LITTÉRATURE JEUNESSE: MANDAT ET COMPOSITION</u>

Considérant :

- **la volonté de mettre une bibliographie de littérature jeunesse sur le site Internet ESPACE dans le cadre des outils de maintien des acquis complémentaires au programme;**
- **que cette bibliographie de littérature jeunesse s'adresse principalement au personnel éducatif et aux parents;**
- **qu'une banque de lectrices et de lecteurs permet une analyse des documents en lien avec ESPACE.**
- **La bibliographie à mettre en place et à tenir à jour sur le site ESPACE;**
- **Le travail de coordination pour distribuer des titres répertoriés aux personnes de la banque de lectrices et de lecteurs;**

Jacynthe Leclerc propose le mandat suivant pour le comité littérature jeunesse.

1. **Répertorier des livres jeunesse (3 à 12 ans) en lien avec la prévention de la violence faite aux enfants, par thème, et les transmettre à la coordonnatrice administrative pour qu'elle les ajoute au site ESPACE;**
2. **Distribuer les titres des livres répertoriés aux lectrices et aux lecteurs de la banque en favorisant les thèmes jugés prioritaires par le comité;**
3. **Recevoir les fiches de lecture complétées;**
4. **Acheminer les fiches, à la coordonnatrice administrative, afin qu'elle puisse ajouter la cote ESPACE aux livres concernés;**
5. **le comité littérature jeunesse est un comité permanent du ROEQ;**

Composition
Une personne, animatrice ayant animé tous les volets (primaire, préscolaire, personnel scolaire et parents) et ayant reçu sa certification pour chacun des volets, ou formatrice ESPACE se joint à la coordonnatrice au programme pour former ce comité. Le mandat de cette personne est d'une durée de 2 ans.

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

Devient caduque : *15-05-6 PR-3-26- Bibliographie en littérature jeunesse: mandat du ROEQ*

C- CONTRATS

15-05-1
C-1-8
COÛT D'INSCRIPTION AUX CONGRÈS D'ORIENTATIONS DU ROEQ
Considérant :

- **Le coût des services hôteliers qui ont considérablement augmentés au cours des dernières années;**
- **La durée d'un congrès d'orientation;**
- **Les démarches effectuées par le comité congrès 2016, volet technique et social, pour trouver un endroit au meilleur coût possible;**

Jacynthe Leclerc propose de hausser les tarifs d'inscription pour les congrès d'orientations à un maximum de 400$ par inscription, incluant les taxes.
Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
C-2-92
BUREAU DU ROEQ: RENOUVELLEMENT DU BAIL
Considérant:

- **que la proposition de bail standard commercial reçue de Monsieur François Brisson, propriétaire de la Place Des Chênes située au 157 rue des Chênes Ouest à Québec, soit ajustée afin d'inclure certaines clauses particulières pour répondre à nos besoins;**
- **les divers échanges de la coordonnatrice administrative avec le propriétaire, Monsieur François Brisson;**
- **que ce bail sera effectif à compter du 1er janvier 2016 et que le retour au travail de la coordonnatrice administrative, après le congé des Fêtes, est prévu le 7 janvier 2016;**
- **l'intérêt que le bureau du ROEQ soit dans le même édifice que celui d'ESPACE région de Québec qui est membre du ROEQ, brisant ainsi l'isolement de l'équipe de la permanence;**

Marie-Ève Breton propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 2 novembre 2015, à l'effet que le ROEQ accepte de signer le bail, soumis par Monsieur François Brisson, à condition que celui-ci inscrive les éléments suivants au bail à être signé:

1. **Prix du loyer: 12 $ / pied carré pour un local de 530 pieds carrés. Tel qu'indiqué par Monsieur François Brisson, aucun ajout de frais de rénovation ne sera fait au prix du loyer pour la durée du bail;**

2. **Bail d'une durée de 5 ans ferme, ce qui signifie que le locataire ne peut mettre fin au bail. Cependant, en cas de force majeure, le ROEQ pourra mettre fin au bail avec un avis de 8 mois.**

3. **Indexation annuelle du coût du loyer selon un pourcentage égal à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation établi par Statistiques Canada pour Québec métropolitain au 1er janvier de chaque année.**

4. **Usage de 2 places de stationnement gratuitement.**

5. **Une révision du système électrique.**

Le texte final du bail sera vérifié par la coordonnatrice administrative et par le coordonnateur du ROEQ. S'il n'y a aucun nouvel élément et que nos demandes sont acceptées, le bail sera signé par Nancy Gagnon, coordonnatrice administrative. Dans le cas contraire, le comité exécutif se réunira pour prendre une décision.

Au besoin, Joël Castonguay, coordonnateur du ROEQ, agira comme témoin pour le ROEQ.

Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

COR- CONGRÈS D'ORIENTATION

D- DIVERS

15-05-1
D-1 -13
PLAN D'ACTION 2015 -2016 DU ROEQ

Alexandre Gaudreault propose l'adoption du plan d'action 2015-2016, en y ajoutant :

- **au point 2.6 (page 22) «*Annoncer les activités prévues en région d'avance, inviter d'autres groupes à y participer, par la suite, promouvoir au provincial les collaborations établies, notamment aux autres regroupements, à la Table et au RQ-ACA.* »**
- **au point 3.2 «*Rédiger un manifeste dans le cadre de la JNE*».**

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
D-2-19
AUTORÉGULATION QUANT AUX FAÇONS DE FAIRE ADOPTÉES PAR LE ROEQ
Considérant :

- **l'intention bienveillante de coopération qui est à la base des relations entre les personnes impliquées à ESPACE et des échanges entre les organismes ESPACE ainsi qu'entre le ROEQ et les organismes ESPACE;**
- **que l'uniformité de certaines pratiques donne de la crédibilité et de la force aux organismes ESPACE et au ROEQ;**
- **la responsabilité et le devoir éthique de chaque personne impliquée dans les organismes ESPACE ou au ROEQ de rappeler les décisions prises par la collective du ROEQ et inscrites dans les différents documents de référence du ROEQ;**
- **que le non-respect de décisions de la collective du ROEQ peut entraîner des conséquences sur les autres organismes ESPACE et sur le ROEQ;**
- **la possibilité de revoir certaines décisions de la collective du ROEQ, si elles ne conviennent plus à des organismes ESPACE et que la collective du ROEQ souhaite rediscuter de ces décisions.**

Janie Bergeron propose le processus d'autorégulation suivant quant aux façons de faire adoptées par le ROEQ:

1. **Toute personne impliquée dans un organisme ESPACE ou au ROEQ qui a connaissance de pratiques qui lui semblent différentes de ce qui est prévu, est**

responsable de le souligner en s'adressant à l'organisme ESPACE concerné ou à une personne de cet organisme;

2. Par la suite, il est de la responsabilité de la personne ou de l'organisme questionné de répondre et d'effectuer un suivi concernant les actions entreprises par son organisme, s'il y a lieu.

3. En l'absence de suivi ou si des ajustements ne peuvent être appliqués pour respecter les ententes et les décisions adoptées par la collective du ROEQ, les personnes concernées (celle qui a questionné et celle qui a reçu le questionnement ou autre représentante de l'organisme) conviennent ensemble d'une façon dont la situation sera ramenée à la collective du ROEQ ou d'un autre suivi ;

4. Une fois que la situation lui est ramenée, la collective du ROEQ détermine quel suivi est nécessaire, selon la situation. Cette démarche peut s'effectuer à tout moment dans l'année.

Au besoin, la permanence du ROEQ peut offrir du soutien et de l'information aux personnes impliquées dans cette démarche. De plus, les outils de communication peuvent être utilisés pour maintenir la coopération tout au long du processus si nécessaire.

Note : Pour toute situation pouvant nuire aux enfants, à la réputation ou à la crédibilité du programme ESPACE, des membres du ROEQ ou du ROEQ lui-même, une plainte peut être déposée selon le processus en vigueur. (*Extrait du processus en cas de plainte du ROEQ*)
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
D-3-22
<u>ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015 DU ROEQ</u>
Christiane Nault propose l'adoption du rapport d'activités 2014-2015 du ROEQ avec les corrections demandées par la Collective.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
D-4-38
<u>PRIX ENSEMBLE CONTRE L'INTIMIDATION 2016 : CANDIDATURE DU ROEQ</u>
Considérant:

- **que le Prix Ensemble contre l'intimidation constitue une forme de reconnaissance appréciable du gouvernement du Québec;**
- **que le dossier de candidature doit comprendre des lettres d'appui en provenance de partenaires;**
- **le court laps de temps entre la présente réunion et la date limite pour le dépôt d'une candidature à ce prix pour l'année 2015;**
- **les tâches de la permanence à cette période de l'année (retour de la Collective de mai, préparation de l'assemblée générale annuelle, préparation de la Collective spéciale de juin, finalisation des tâches avant la période estivale, etc.);**
- **qu'aucune personne impliquée au ROEQ n'a manifesté sa disponibilité pour travailler un dossier de candidature pour le ROEQ en 2015;**
- **qu'un dossier de candidature pour ce prix sera soumis en 2015 par une concertation à laquelle participe un organisme ESPACE;**

Josée Faucher propose que le ROEQ dépose sa candidature pour le prix « Ensemble contre l'intimidation » en 2016, laissant ainsi une année complète pour la préparation du dossier de candidature. La permanence est responsable de monter le dossier de candidature et de le faire parvenir au jury.
Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

15-10-02
D-5-74
<u>APPUI DU ROEQ AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DANS LEUR LUTTE CONTRE L'AUSTÉRITÉ</u>
Considérant :

- **Que les mesures d'austérité affectent le droit à l'éducation des enfants;**
- **Que les enseignantes et enseignants revendiquent le maintien des services aux élèves;**
- **Que soutenir les enseignantes et les enseignants dans leurs demandes pour un environnement de travail sain et l'obtention de celui-ci a un impact positif sur les enfants;**
- **Que les enseignantes et enseignants sont des collaborateurs privilégiés pour les équipes d'animation;**

Hélène Lepage propose que le ROEQ appui, selon des moyens choisis par la permanence du ROEQ avec la consultation du comité exécutif, les enseignantes et enseignants dans leur lutte contre l'austérité.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
D-6-77
MANIFESTE BLEU POUR LES DROITS DES ENFANTS : ADOPTION
Considérant :

- **Notre volonté de promouvoir le respect des droits des enfants;**
- **Notre désir de rallier des organismes partenaires autours de la question des droits des enfants;**
- **Le plan d'action pour la Journée nationale des enfants;**
- **Les commentaires émis par la Collective en octobre 2015;**

Josée Faucher propose l'adoption du Manifeste bleu pour les droits des enfants. Le ROEQ invitera des organismes communautaires et les autres regroupements à cosigner ce Manifeste et le diffusera dans le cadre de la Journée nationale des enfants 2015.
Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

15-6-AG
D-7-83
AGA du 4 juin 2015 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Audrey Petit propose l'adoption, tel que lu, de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du ROEQ tenue le 4 juin 2015 à l'Hôtel La Caravelle à Baie-Comeau.
Appuyée par Jessica Gagné. Adoptée à l'unanimité.

15-6-AG
D-8-84
ROEQ : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 5 JUIN 2014.
Vanessa Bouchard propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du ROEQ tenue le 5 juin 2014 à l'Auberge des Gallant, avec les modifications suivantes :

- **Page 1, ajouter «à Saine-Marthe» dans le haut de la page, sous l'Auberge des Gallant;**
- **Page 3, point 3.2 ; changer 2013-2014 pour 2014-2015.**
- **Changer « coordonnatrice » pour « coordonnatrice du ROEQ » aux pages 3 (point 4, premier paragraphe), page 4 (dernier paragraphe avant la résolution), page 5 (point 5.2) et page 6 (point 6).**
- **Page 7 : Devrait lire Stéphanie Martin propose la levée.**

Appuyée par Jessica Gagné. Adoptée à l'unanimité.

15-6-AG
D-9-85
ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015 DU ROEQ

Vanessa Denis propose l'adoption du rapport d'activités 2014-2015 du ROEQ présenté lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 4 juin 2015 à l'Hôtel La Caravelle à Baie-Comeau, avec la modification apportée par l'Assemblée.
Appuyée par Vanessa Bouchard. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
D-11-104
HÉBERGEMENT : MAINTIEN DES CHOIX POUR 2016-2017
Considérant :

- **la résolution 03-05-1 D-3-26 « Hébergement : principes généraux »;**
- **la résolution 03-05-1 F-5-27 « Hébergement : coûts reliés aux principes généraux »;**
- **l'acquis que représente l'occupation simple des chambres, l'importance d'offrir les meilleures conditions aux personnes ayant besoin d'hébergement, la prise en compte du respect des personnes ainsi que de leur intimité;**
- **le comparatif fait avec d'autres hébergeurs à Québec;**

Mireille Poirier propose de maintenir en 2016-2017 les choix d'hébergement suivants :

1. **Une chambre en occupation simple :**
   Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
   Une chambre en occupation double:
   Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
2. **Un lit militant : Le ROEQ paiera un montant forfaitaire de 20$ par nuit.**
3. **Une chambre ailleurs qu'à l'hôtel désigné par le ROEQ : Sur présentation d'une pièce justificative, le ROEQ paiera jusqu'à concurrence de l'équivalent d'une chambre en occupation simple ou en occupation double comme s'il s'agissait de l'hôtel désigné par le ROEQ. La responsabilité de la réservation et du paiement incombe à la personne qui choisit ce type d'hébergement.**

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
D-12-115
CONFÉRENCE DE PRESSE POUR LE LANCEMENT DES CAHIERS D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES AU PROGRAMME ESPACE.
Considérant :

- **L'objectif d'augmenter la visibilité d'ESPACE;**
- **Qu'une conférence de presse est aussi l'occasion d'inviter les autres regroupements et de renforcer nos réseaux;**
- **Le désir de souligner le travail accomplit;**

Sylvie Carter propose de faire une conférence de presse, à Montréal, lors de la Collective d'octobre 2016 pour souligner le lancement des cahiers d'activités.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
D-13-118
IMPRESSION DE L'AFFICHE REGROUPANT LES DROITS ET LES STRATÉGIES
Considérant :

- ✓ **La faible différence des coûts d'impression en comparaison aux coûts qui seraient engendrés par chaque organisme pour l'achat et la réalisation d'étiquettes à ajouter aux affiches;**

Hélène Lepage propose que le ROEQ soit responsable de l'impression des affiches regroupant les droits et les stratégies à laisser aux groupes visités, en format 12" X 18", avec les coordonnées spécifiques de chaque organisme en noir :

- ✓ **La phrase d'introduction : Pour joindre l'organisme ESPACE de votre région**
- ✓ **Le nom de l'organisme**
- ✓ **L'adresse courriel**
- ✓ **Le numéro de téléphone**
- ✓ **Le site internet de l'organisme, s'il y a lieu.**

Selon la quantité demandée par ceux-ci, le coût d'impression sera réclamé à chaque organisme pour leurs affiches, à moins qu'une commandite permette de l'assumer.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
D-14-125
ANNULATION DES RÉSOLUTIONS CONCERNANT LA LITTÉRATURE JEUNESSE
Considérant

- **La résolution 16-02-3 N-26-124 Comité littérature jeunesse: Nomination;**
- **16-02-3 COM-3-123 Comité littérature jeunesse: mandat et composition;**

Alexandre Gaudreault propose de rendre caduque les résolutions : 15-05-1 PR-5-29 Fiche de lecture critique concernant la littérature jeunesse, 15-05-1 N-3-28 Banque de personnes intéressées à lire les livres jeunesse : nomination, 15-05-1 PR-4-27 Banque de personnes intéressées à lire les livres jeunesse : mandat.
Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
D-15-126
CHOIX DU PAPIER POUR LE PAPIER ENTÊTE : DÉLÉGATION À LA COORDONNATRICE ADMINISTRATIVE
Considérant

- **La fluctuation des prix du papier;**
- **Les ressources financières limitées du ROEQ et des organismes;**
- **Une possible d'économie pour les organismes et le ROEQ;**

Sylvie Carter propose de mandater la coordonnatrice administrative pour magasiner un papier similaire au « loop verger » à prix plus compétitif pour le papier entête lors des prochaines commandes de papeterie.
Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
D-16-127
GESTION DE LA COMMANDE DE PAPETERIE ET DU MATÉRIEL VISUEL

Considérant :

- **Les coûts élevés de la gestion faite à l'externe;**
- **Les frais d'impression soumis par le fournisseur actuel;**
- **Que les frais de gestion sont assumés par l'ensemble des organismes ESPACE;**
- **L'importance d'une saine gestion financière;**

Josée Faucher propose d'octroyer à la coordonnatrice administrative une banque, d'au maximum vingt (20) heures, pour coordonner la commande de papeterie auprès des imprimeurs et de procéder aux envois. Les frais relatifs à la gestion de la commande (salaire, part de l'employeur) de cette banque d'heures seront divisés parmi les organismes et le ROEQ au prorata des achats effectués.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
D-17-128
TABLEAUX DESTINÉS AUX ORGANISMES ESPACE POUR LA COMPILATION DES STATISTIQUES ANNUELLES : ADOPTION
Considérant :

- **Les tableaux de compilation des statistiques annuelles qui ont été présentés à la Collective en février 2016;**
- **Que ceux-ci conviennent à la Collective;**

Lyne Laroche propose l'adoption des tableaux destinés aux organismes ESPACE pour leur compilation de statistiques annuelles.

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

F- FINANCES

15-05-1
F -1 -5
DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE ROEQ À LA FONDATION BOMBARDIER
Considérant :

- **Les prévisions budgétaires et les priorités établies par la Collective;**
- **Les projets en attente de financement;**
- **Que le ROEQ pourrait se qualifier pour un financement auprès de cette fondation;**
- **Que le comité d'analyse de la Fondation se réunit 4 fois par année et que le délai de réponse de celle-ci est de 90 jours et jusqu'à 120 jours en période estivale et que la réponse de cette fondation jouera sur la planification des tâches de la permanence;**

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 31 mars 2015, en l'absence de Christiane Nault, afin de déléguer la coordonnatrice administrative pour qu'elle produise une demande de financement auprès de la Fondation J Armand Bombardier pour le ROEQ. La coordonnatrice administrative devra s'assurer que la demande du ROEQ ne soit pas analysée au même moment que la demande d'un autre organisme ESPACE par la Fondation J Armand Bombardier.
Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
F -2 -6
DEMANDE DE FONDS DISCRÉTIONNAIRES AUPRÈS DES MINISTRES
Considérant :

- **Les prévisions budgétaires et les priorités établies par la Collective;**
- **Les projets en attente de financement;**
- **Que les Ministres connaissent leurs budgets discrétionnaires à compter d'avril;**
- **Le délai de réponse habituel des Ministres;**
- **Que le financement obtenu par ces fonds a un impact sur les projets et le budget de fonctionnement du ROEQ;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 30 mars 2015, à l'effet de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle fasse des demandes au budget discrétionnaire des Ministres listés ci-après :

- **Gaétan Barrette : Santé et services sociaux ;**
- **François Blais : Éducation, sports et loisirs ;**

- **Francine Charbonneau : Famille et Responsable de la lutte à l'intimidation ;**
- **Lucie Charlesbois : Ministre déléguée à la Protection de la jeunesse, à la santé publique et à la réadaptation ;**
- **Philippe Couillard : Responsable des dossiers jeunesse ;**
- **Geoffrey Kelley : Affaires autochtones (affiches avec illustrations autochtones) ;**
- **Stéphanie Vallée : Justice ;**
- **Lise Thériault : Sécurité publique ;**

Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
F-3 -7

<u>ADHÉSION DU ROEQ AU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC</u>

Considérant

- **qu'il est nécessaire de formaliser notre intérêt envers la formation de l'ACOCQ, afin que le projet se concrétise;**
- **la nature des estimés présentés;**
- **que, lorsque le groupe sera légalement formé et que le choix sera officiellement arrêté sur une compagnie d'assurance, et que les données financières seront mieux connues, le ROEQ pourra alors faire un choix éclairé;**
- **que le ROEQ détient déjà une assurance collective pour ses permanentes et permanent;**
- **le coût plus élevé de l'assurance collective présenté par l'ACOCQ;**
- **que le ROEQ a à cœur de participer, en solidarité, avec les initiatives communautaires;**

Jacynthe Leclerc propose de s'engager à adhérer éventuellement à l'Assurance collective pour les organismes communautaires du Québec (ACOCQ), lorsqu'elle sera constituée, aux conditions d'adhésion suivantes :

- **Que le régime de l'ACOCQ soit offert au même prix ou en deçà de celui payé présentement pour une couverture équivalente ou plus avantageuse que celle détenu par le ROEQ;**
- **Que le ROEQ ait la disponibilité financière nécessaire à cet engagement;**
- **Que l'adhésion soit soumise à la décision finale de la Collective.**
- **À ce moment, nous nous engageons à assumer au moins 25% de la prime pour chaque personne assurée et à joindre ce groupe d'assurance collective pour au moins trois ans.**

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
F-4-9
DEMANDE DE FINANCEMENT À LA FONDATION UN TOIT POUR TOUS
Considérant:

- **que le ROEQ est probablement admissible au financement de cette fondation;**
- **que la fondation appuie des initiatives semblables à celles du ROEQ dans le Canada anglais;**

Lyne Laroche propose de mandater la coordonnatrice administrative pour adresser une demande de financement à la Fondation Un toit pour tous de Royal Lepage.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-06-SP
F-5-40
ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2014-2015
Il est proposé par Josée Faucher d'adopter les états financiers 2014-2015 audités par la firme comptable Roy Desrochers Lambert S E N C R L, tel que présenté lors de la réunion spéciale du 3 juin 2015.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-06-SP
F-6-41
PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2015-2016 : ADOPTION
Il est proposé par Jacynthe Leclerc d'adopter les prévisions budgétaires 2015-2016, tels que présentées lors de la réunion spéciale du 3 juin 2015.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
F-7-48
CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2015-2016 À LA CAMPAGNE DE REHAUSSEMENT FINANCIER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
Considérant :

- **l'adhésion du ROEQ aux revendications de la campagne « Je tiens à ma communauté → Je soutiens le communautaire » soit :**
  1) **de combler le manque à gagner des 3 000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, estimé à 225 millions de dollars par année;**
  2) **de mettre en place un véritable programme national dédié au soutien financier à la mission globale de ces organismes;**
- **La suggestion du comité de coordination de la campagne « Je tiens à ma communauté → Je soutiens le communautaire » à l'effet que les regroupements nationaux contribue au Fond national de mobilisation à la hauteur de 0,5% de leur subvention PSOC;**

- **la capacité financière du ROEQ de contribuer au fond de mobilisation de cette campagne et le montant prévu à cet effet dans les prévisions budgétaires 2015-2016;**

Lyne Laroche propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 10 juin 2015, à l'effet que le ROEQ contribue au Fonds national de mobilisation de la campagne de rehaussement financier des organismes communautaires en santé et services sociaux par un montant de 922$ pour les actions de l'année 2015-2016.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
F-8-49
HISTOIRE DONT TU ES L'HÉROÏNE OU LE HÉROS : CADEAU POUR L'ÉLÈVE AYANT TRAVAILLÉ SUR LA MISE EN FORME DU JEU SUR INTERNET
Considérant :

- **Que Nathan Coulombe, élève de secondaire V de l'école Samuel de Champlain, a travaillé à la réalisation du jeu sur Internet, dans le cadre du projet de création des outils de maintien des acquis;**
- **Que ce jeu a été jugé intéressant pour une 2e phase du projet de création des outils de maintien des acquis;**
- **Que le professeur de la concentration informatique a donné des consignes à Nathan afin qu'il puisse poursuivre son travail pour le ROEQ tout au long de l'année scolaire ;**
- **Que le travail de Nathan Coulombe pourra être mis sur le site Internet www.espacesansviolence.org, au moment jugé opportun, selon une décision éventuelle de la Collective;**
- **Que l'idée de remettre un cadeau de 50$ en argent à Nathan Coulombe a été soumise à la Collective en février 2015 lors de la présentation du budget et de l'échéancier du projet de création des outils de maintien des acquis;**
- **Que la coordonnatrice au programme et la coordonnatrice administrative évaluent qu'un montant de 50$ peut être pris dans le budget pour les professionnelles de l'éducation, auquel il reste 450$ en date du 15 juin 2015, et que ce budget ne sera pas dépensé en totalité;**

Mireille Poirier propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 15 juin 2015, à l'effet d'offrir une carte et un cadeau de 50$ en argent à Nathan Coulombe, afin de le remercier pour le temps et l'implication qu'il a fourni dans la réalisation du jeu interactif «Histoire dont tu es l'héroïne ou le héros», dans le cadre du projet de création des outils de maintien des acquis, et pour lui manifester notre appréciation de son travail.
Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
F-9-54
ENTRETIEN MÉNAGER DES BUREAUX DU ROEQ

Mireille Poirier propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 7 octobre 2015, à l'effet de défrayer les coûts pour l'entretien ménager des locaux du ROEQ situés à Québec. L'entretien ménager sera fait une fois par mois par Monsieur Romain Théberge-D'Allaire et ce, à compter du 9 octobre 2015. Le coût de l'entretien ménager sera de 35$ par mois.

Cette résolution rend caduque la résolution *13-02-3 F-07-107 Bureaux du ROEQ situés à Québec : entretien.*
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
F-10-58
ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 13-10-2 F-11-65 CONGRÈS 2015 : OFFRE D'ESPACE CÔTE-NORD
Considérant

- **les surplus occasionnés par les frais d'inscriptions au congrès 2015;**
- **la situation financière du ROEQ ;**
- **les efforts faits par ESPACE Côte-Nord pour diminuer les frais du congrès;**

Christiane Nault propose, sous une recommandation du comité Finances, de rendre caduque la résolution *13-10-2 F-11-65 Congrès 2015 : Offre d'ESPACE Côte-Nord.*
Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
F-11-59
TRANSFERT DES SURPLUS DES FRAIS D'INSCRIPTION DU CONGRÈS 2015 : AUGMENTATION DU BUDGET CONTENU DU CONGRÈS 2016 ET DIMINUTION DES FRAIS D'INSCRIPTION
Considérant :

- **que le budget contenu du congrès est limité pour un congrès de 3 jours;**
- **que l'objectif est de favoriser des contenus de qualité et des échanges fructueux;**
- **qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle;**
- **la résolution *15-05-1 C-1-8 Coût d'inscription aux congrès d'orientation du ROEQ* d'augmenter les frais d'inscription d'un congrès d'orientation à 400$ par participante;**
- **que l'objectif du ROEQ est de favoriser la participation du plus grand nombre possible de personnes;**

Sylvie Carter propose, sous la recommandation du comité Finances, d'imputer 600$ du surplus des frais d'inscriptions du congrès 2015 au budget contenu du congrès 2016 et d'utiliser le reste des surplus disponibles soit 2 964$ pour diminuer les frais

d'inscriptions au congrès d'orientation 2016. Si le budget contenu du congrès n'est pas utilisé au complet, la réduction du coût des inscriptions au congrès 2016 sera plus grande.
Appuyée par Josée Faucher. Adoptée au consensus.

15-10-1
F-12-61
CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE DU RQ-ACA *ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME - ACTIONS GOUVERNEMENTALES EXIGÉES*
Considérant :

- **l'adhésion du ROEQ aux revendications de la campagne *Action communautaire autonome - Actions gouvernementales exigées* soit :**
  1. **Que le gouvernement québécois applique la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire adoptée en 2001 dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental;**
  2. **Que le gouvernement québécois, en lien avec le soutien financier à la mission des organismes d'ACA, et ce, dès le budget 2016-2017 :**
     - **maintienne les programmes déjà existants dévolus aux organismes d'ACA;**
     - **développe de nouveaux programmes dévolus aux organismes d'ACA dans les ministères et organismes gouvernementaux qui n'en ont pas;**
     - **accorde une augmentation significative des montants dévolus aux organismes d'ACA;**
  3. **Que le gouvernement québécois accorde une indexation annuelle à tous les programmes dévolus à l'ACA.**
- **La suggestion du RQ-ACA à l'effet que la contribution des regroupements ayant un revenu annuel entre 200 001$ et 300 000$ soit de 100$;**
- **la capacité financière du ROEQ de contribuer à cette campagne;**

Cathy Larochelle propose que le ROEQ contribue à la campagne *Action communautaire autonome - Actions gouvernementales exigées* par un appui financier volontaire de 100$.
Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
F- 13-62
CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE «MON OSBL N'EST PAS UN LOBBY»
Considérant :

- **l'adhésion du ROEQ aux revendications du Groupe s'opposant à la Loi 56;**
- **les effets néfastes qu'auraient la Loi 56, si elle est adoptée, pour le ROEQ et ses membres;**
- **le montant suggéré;**
- **la capacité financière du ROEQ de contribuer à cette campagne;**

Mireille Poirier propose que le ROEQ contribue à la campagne d'opposition à la Loi 56 par un appui financier de 60$.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-6-AG
F-14-86
ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2015: ADOPTION
Il est proposé par Diane Tremblay d'adopter les états financiers du ROEQ au 31 mars 2015, tels que présentés lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 4 juin 2015 à l'Hôtel La Caravelle à Baie-Comeau.
Appuyée par Vanessa Bouchard. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
F-22-133
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR LES OUTILS DE MAINTIEN DES ACQUIS : CORRECTION DES CAHIERS D'ACTIVITÉS.
Considérant :

- **L'importance de remettre des cahiers reflétant le professionnalisme d'ESPACE;**
- **La recommandation favorable du comité Finances;**
- **La recherche de plus bas prix par la permanence du ROEQ;**

Cathy Larochelle d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 15 décembre 2015 en l'absence de Josée Faucher, sur recommandation du comité finances, à l'effet d'ajouter 1 000$ maximum au budget « outils de maintien des acquis » pour procéder à la correction des cahiers d'activités.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
F-15-102
FRAIS DE DÉPLACEMENTS: AUGMENTATION DU TARIF

- **Considérant la résolution *15-02-3 F-14-100 Frais de déplacements : Augmentation du tarif* qui nommait pour objectif d'arriver éventuellement à un remboursement de 0.46$/km;**
- **Considérant que le remboursement des frais de kilométrage ne reconnaît pas seulement les dépenses d'essence mais aussi l'usure du véhicule et les risques de la route inhérents aux déplacements;**
- **Considérant que, en 2015, Revenu Québec reconnaissait un taux de 0.55$/km;**
- **Considérant les capacités financières du ROEQ;**

Il est proposé par Sylvie Carter, sur recommandation du comité finances, que le nouveau tarif pour le remboursement des frais de déplacement soit de 42¢ du kilomètre et que ce tarif prenne effet à partir du 1er avril 2016. Cette résolution rendant caduque la résolution *15-02-3 F-14-100 Frais de déplacements : Augmentation du tarif.* Le tarif sera réévalué chaque année à la Collective de février (dans l'objectif d'atteindre éventuellement un remboursement de 0.46$/km).
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
F -16-103
FRAIS REMBOURSÉS PAR LE ROEQ : AUGMENTATION DU PER DIEM REPAS
Considérant

- **la résolution *15-02-3 F-15-101 Frais remboursés par le ROEQ : augmentation des per diem repas* qui donnait pour objectif d'atteindre éventuellement des per diem de 10$ au déjeuner, 18$ au diner et 22$ au souper;**
- **le coût des repas pour apporter ou en restaurant augmente sans cesse et qu'il est difficile de trouver un souper à prix abordable;**
- **qu'il est difficile de se déplacer sans défrayer des frais de repas plus grands que le per diem en cours;**
- **le rattrapage fait en 2015-2016;**
- **la situation financière du ROEQ;**

Il est proposé par Cathy Larochelle, sur recommandation du comité finances, d'augmenter le per diem de 2$ au souper dès le 1er avril 2016. La nouvelle grille de remboursement se lisant ainsi :

Déjeuner 9.00$
Diner 17.00$
Souper 22.00$

Cette résolution rend caduque la résolution *15-02-3 F-15-101 Frais remboursés par le ROEQ : augmentation des per diem repas.* La Collective évaluera à la réunion de février de chaque année la possibilité d'augmenter les per diem pour atteindre 10$ au déjeuner et 18$ au diner.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
F-18-105
FINANCEMENT PRIVÉ : BALISES ET PROCESSUS
Considérant :

- **Des besoins financiers grandissants et le nombre de projets en attente de financement;**
- **que le financement du ROEQ bénéficie collectivement à tous les organismes ESPACE;**

Considérant que l'analyse des demandes ou des offres de partenariat se fait en considérant les éléments suivants :

- **Les besoins financiers du ROEQ en lien avec les projets en attente de financement et ses activités récurrentes;**
- **Notre souci de transparence, de solidarité et de concertation entre les organismes et leur regroupement;**
- **Le souci de faire bénéficier à tous les organismes les partenariats obtenus;**

- **Le souci de tenir compte des priorités d'actions du ROEQ et des demandes financières prévues par celui-ci;**
- **La bonne réputation des entreprises sollicitées et la concordance de leur réputation avec les actions et les valeurs d'ESPACE;**
- **Des partenaires nationaux avec lesquels les organismes ESPACE n'ont pas d'entente.**
- **Que le montant de la commandite et la visibilité offerte en échange doivent être raisonnables et concordantes l'une avec l'autre;**

Josée Faucher propose le processus suivant.

1. **Les plans de commandites sont envoyés aux administrateurs et administratrices pour consultation avant de le présenter à un éventuel partenaire;**
2. **Lorsqu'un partenaire privé est sollicité ou sollicite le ROEQ pour un financement de type commandite, la coordonnatrice administrative fait une recherche sur l'entreprise et ses dirigeants;**
3. **La coordonnatrice administrative présente au partenaire éventuel et négocie avec le partenaire les termes;**
4. **La Collective est consultée par courriel, elle reçoit le dossier et l'entente et accepte, ou non, celle-ci.**

La coordonnatrice administrative signe l'entente. Une annonce est faite auprès de tous les organismes ESPACE.

Cette résolution s'ajoute aux autres résolutions en cours concernant la recherche de financement. Si les partenariats envisagés sont connus au moment des réunions de la Collective, ils y sont alors mentionnés.
Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée au consensus.

16-02-3
F-19-106
<u>DEMANDES DE FINANCEMENT DU ROEQ : DONS</u>
Considérant :

- **les prévisions budgétaires et les priorités établies par la Collective du ROEQ;**
- **les projets en attente de financement ;**
- **les différents programmes de dons offerts, auprès desquels le Regroupement pourrait se qualifier;**

Valérie Favron propose de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle vérifie s'il y a des possibilités de financement auprès des instances listées ci-après et, si elle le juge à propos, qu'elle leur fasse parvenir une demande d'aide financière (don) pour le ROEQ:

- **Fondation La Capitale ;**
- **Fondation un toit pour tous (Royal Lepage) ;**
- **Fondation pour l'enfance (Choix du Président);**
- **Fondation communautaire de la Sureté du Québec ;**
- **Allard Foundation ltd ;**
- **Altarima Foundation ;**
- **Fontaine d'Espoir (Fonds de bienfaisance des employés de BMO)**
- **Fondation Boston Pizza ;**
- **Fondation Cora déjeuners ;**
- **Fondation UPS;**
- **Plaisirs Gastronomiques.**

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
F-20-108
<u>DEMANDES DE COMMANDITES</u>
Considérant :

- **les prévisions budgétaires et les priorités établies par la Collective du ROEQ;**
- **les projets en attente de financement;**

Christiane Nault propose de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle vérifie s'il y a des possibilités de financement, par commandites, auprès des entreprises listées ci-après et, si elle le juge à propos, qu'elle leur fasse parvenir une demande de commandites pour le ROEQ:

- **Jean-Coutu;**
- **Familiprix;**
- **Agropur;**
- **Alcoa (plaques de reconnaissance);**
- **Rôtisseries St-Hubert;**
- **Metro;**
- **IGA;**
- **Canac Marquis Grenier;**
- **Via Rail;**
- **Fondation communautaire de la Sureté du Québec;**
- **Louis Garneau.**

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
F-21-112
ACHAT DES DROITS D'ACCÈS DE LA SÉRIE «DROIT AU CŒUR» DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM (ONF)

Considérant :

- **L'offre faite par l'ONF pour le ROEQ à l'effet de pouvoir acheter les droits d'accès aux films de la série Droit au cœur au montant de 456$ pour une durée de 5 ans;**
- **Que cette série de films est un complément pour le cahier du personnel;**

Sylvie Carter propose de procéder à l'achat des droits d'accès aux 6 films destinés aux 9 à 12 ans de la série « Droits au cœur » produits par l'ONF. Ces films seront rendus accessibles sur le site Internet ESPACE et l'information pour y avoir accès sera donnée au personnel éducatif des milieux. La Collective évaluera, dans 5 ans, si le nombre de visionnement aura été suffisant pour renouveler l'achat des droits d'accès.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

N- NOMINATIONS

15-05-1
N-1-24
CONGRÈS 2015 : COMITÉ DE SUIVI
Patricia St-Hilaire propose que Diane Tremblay, formatrice d'ESPACE Mauricie, se joigne à la coordonnatrice au programme pour former le comité de suivi du congrès 2015.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
N-2-25
COMITÉ CONTENU DU CONGRÈS D'ORIENTATION 2016
Considérant :

- **les résolutions *15-02-3 D-14-116 Thème du congrès d'orientation 2016* et *15-02-3 COM-3-117 Composition du comité contenu pour le congrès d'orientation 2016;***

Sylvie Carter propose que les personnes suivantes composent le comité responsable de préparer le contenu du congrès d'orientation 2016 :

- ✓ **Mylène Beaulieu, animatrice à ESPACE Côte-Nord ;**
- ✓ **Marie Ducharme, animatrice à ESPACE Laurentides;**
- ✓ **Alexandre Gaudreault, administrateur du ROEQ et formateur ESPACE;**

- **Joël Castonguay, coordonnateur du ROEQ (il coordonne le comité).**

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
N-3-28
BANQUE DE PERSONNES INTÉRESSÉES À LIRE LES LIVRES JEUNESSES : NOMINATION

Considérant:

- **la résolution 15-05-1 PR-4-27 Banque de lectrices et lecteurs de livres jeunesse: mandat et composition;**
- **La fiche de lecture critique prévue;**
- **leur intérêt et disponibilité;**

Les personnes suivantes sont nommées pour faire partie de la banque de lectrices et lecteurs de livres jeunesse:

- **Nathalie Leduc, ESPACE Suroit, formatrices ESPACE (à confirmer);**
- **Joël Castonguay, de façon militante en été;**

- **Janie Bergeron, sur une base militante (en septembre);**
- **Christiane Nault (en été);**
- **Josée Faucher (en été);**
- **Jessica Gagné;**
- **Valérie Favron en militante estivale;**
- **d'autres personnes pourront s'ajouter en contactant la coordonnatrice au programme.**

Appuyée par Jacynthe Leclerc.Adoptée à l'unanimité.

La coordonnatrice au programme adressera une demande aux membres de soutien.

15-05-1
N-4-30
COMITÉ PONCTUEL D'ACTUALISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION : NOMINATION

Considérant:

- **La résolution *15-02-3 COM-4-132 OUTILS DE COMMUNICATION: FORMATION D'UN COMITÉ D'ACTUALISATION PONCTUEL***

Sylvie Carter propose que Christiane Nault, formatrice d'ESPACE Outaouais, se joigne à la coordonnatrice au programme pour l'actualisation ponctuel des outils de communication.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
N-5-31
COMITÉ D'ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES ET FORMATEURS 2016: NOMINATION
Sylvie Carter propose qu'Alexandre Gaudreault, formateur d'ESPACE Gaspésie-les-Îles, se joigne à la coordonnatrice au programme pour l'organisation de la formation continue des formatrices et formateurs, prévue en avril 2016.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
N-6-32
COMITÉ SUITE À LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES ET FORMATEURS 2016: NOMINATION

Patricia St-Hilaire propose que Nathalie Lafleur, formatrice d'ESPACE Châteauguay, se joigne à la coordonnatrice au programme pour former le comité suite à la formation continue des formatrices d'avril 2016.
Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

15-06-SP
N-7-42
COMITÉ CONGRÈS 2017 : NOMINATION
Considérant :

- **l'intérêt de cet organisme pour organiser le congrès 2017 du ROEQ;**

Hélène Lepage propose la nomination d'ESPACE Outaouais pour l'organisation du congrès 2017. Ce congrès se tiendra les 7-8 juin 2017, avec l'arrivée le 6 juin.
Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-8-45
COLLECTIVE 2015-2016: ÉLECTION
Considérant :

- **la démission de Patricia St-Hilaire comme administratrice du ROEQ qui sera effective à partir du 14 novembre 2015;**
- **la demande de la collective d'ESPACE région de Québec pour que Marie-Ève Breton la remplace comme administratrice du ROEQ en 2015-2016;**

Hélène Lepage propose que Marie-Ève Breton (ESPACE région de Québec) soit administratrice de la collective du ROEQ à compter du 14 novembre 2015. Son mandat se terminera à la prochaine assemblée générale annuelle du ROEQ.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-02-3
N-9-57
NOMINATION DES SIGNATAIRES AU COMPTE

Il est proposé par Jacynthe Leclerc de nommer Joël Castonguay, coordonnateur du ROEQ, Marie-Ève Breton administratrice et Nancy Gagnon coordonnatrice administrative comme signataires autorisés pour les transactions reliées au compte bancaire détenu par le ROEQ auprès de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.
Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-10-60
PARAPHER LES REGISTRES DES SALAIRES REÇUS DE DESJARDINS
Considérant :

- **les droits et devoirs des administratrices et administrateurs et les responsabilités qui y sont reliées, dont l'obligation de mettre en place des contrôles efficaces pour prévenir et détecter les fraudes et erreurs, tel que spécifié dans les Normes de Vérification Généralement Reconnues (NVGR);**
- **le formulaire *« Programme de vérification; contrôle interne et opérations; description du système de contrôle »*, fourni par la firme comptable et rempli par la responsable administrative en 2007, dont un suivi annuel est fait lors de la production des états financiers vérifiés afin de s'assurer que les façons de faire du ROEQ tiennent toujours compte des NVGR;**
- **la recommandation faite par la firme comptable, en avril 2011, en tenant compte des NVGR et en tenant compte des éléments du programme de vérification interne du ROEQ;**

Lyne Laroche propose que Marie-Ève Breton, administratrice de la Collective du ROEQ, sera la personne signataire de ces registres à partir du 14 novembre 2015. Elle paraphe le registre de paie imprimé à chaque quinzaine.

<u>Cette résolution remplace la résolution 13-02-3 D-16-111 Parapher les registres des salaires reçus de Desjardins</u>
Appuyée par Valérie Favron Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-11-65
<u>COMITÉ EXÉCUTIF: NOMINATIONS</u>
Considérant :

- **les résolutions 02-5-AGsp COM-1-4 *Comité exécutif du ROEQ : mise en place et composition* et la résolution 02-5-AGsp COM-2-5 *Comité exécutif du ROEQ : processus décisionnel*;**

- **la fin des mandats de Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est), Christiane Nault (ESPACE Outaouais) et Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec) qui composaient le comité exécutif nommé en octobre 2014;**

- **que ce comité doit se composer de 3 administratrices-administrateur de la collective du ROEQ;**

- **que ce comité doit répondre à des urgences et qu'il nécessite une bonne disponibilité de ses membres et une bonne connaissance des dossiers du ROEQ;**

Patricia St-Hilaire propose que Sylvie Carter (ESPACE Chaudière-Appalaches), Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est) et Christiane Nault (ESPACE Outaouais) composent le comité exécutif du ROEQ. Leur mandat viendra à échéance lors de la nomination du prochain comité à la réunion de la Collective en octobre 2016. Le coordonnateur du ROEQ coordonne les travaux de ce comité sans toutefois y avoir droit de vote.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité

15-10-2
N-12-66
<u>COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ADULTES: NOMINATION</u>
Considérant :

- **la résolution 09-02-3 COM-3-92 *Comité actualisation des ateliers pour adultes, permanent : mandat*;**
- **la résolution 10-04-1 COM-1-13 *Comité actualisation des ateliers pour adultes, permanent : composition*;**
- **la fin du mandat de Julie Mailhot (ESPACE Châteauguay);**

Patricia St-Hilaire propose que Christiane Nault (ESPACE Outaouais), en tant que formatrice dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, se joigne à Jacynthe Leclerc, animatrice à ESPACE Suroît, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2016 et à la coordonnatrice au programme, pour composer le comité actualisation des ateliers pour adultes. La coordonnatrice au programme coordonne ce comité.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-13-67
<u>COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ENFANTS: NOMINATION</u>
Considérant :

- **le mandat et la composition du comité actualisation des ateliers tels qu'adoptés dans les résolutions 04-05-1 COM-1-30 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : mandat* et 09-10-2 COM-2-46 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : composition*;**
- **la fin du mandat de Josée Faucher (formatrice à ESPACE Abitibi-Est et administratrice du ROEQ);**

Patricia St-Hilaire propose que Nathalie Lafleur en tant que formatrice/formateur (ESPACE Châteauguay) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017 se joigne à Stéphanie Martin (animatrice à ESPACE Outaouais), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2016 et à la coordonnatrice au programme pour composer le comité actualisation des ateliers pour enfants du ROEQ.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-14-68
<u>COMITÉ ACTUALISATION DES TROUSSES DE FORMATION: NOMINATIONS</u>
Considérant :

- **la résolution 11-10-2 COM-3-59 *Processus d'actualisation continue des trousses de formation : nouveau mandat* ;**

- **la fin du mandat de Stéphanie Martin (ESPACE Outaouais);**

Patricia St-Hilaire propose que Isabelle Picard (formatrice à ESPACE Région de Québec), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, se joigne à Alexandre Gaudreault (formateur à ESPACE Gaspésie-les-Îles), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2016, et à la coordonnatrice au programme pour former le comité Actualisation des trousses de formation.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-15-69
<u>COMITÉ ÉVALUATION DE LA PERMANENCE: NOMINATION</u>
Considérant :

- **la résolution 13-10-2 COM-05-58 *Comité Évaluation de la permanence du ROEQ : composition et mandat* ;**
- **la fin du mandat de Jacynthe Leclerc (ESPACE Suroît);**
- **le congé de Janie Bergeron (ESPACE Mauricie) qui ne lui permet pas de finir son mandat de deux ans, dont l'échéance était prévue en octobre 2016;**

Patricia St-Hilaire propose que Jacynthe Leclerc (ESPACE Suroît), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, se joigne à Valérie Favron (ESPACE Bois Francs) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2016, pour composer le comité évaluation de la permanence du ROEQ.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-16-70
<u>COMITÉ FINANCES: NOMINATION</u>
Considérant :

- **la résolution 04-10-2 COM-2-48 *Comité finances : mandat et composition*;**
- **la marge de manœuvre établie par la résolution 02-5-AGsp COM-4-7 *Dossiers finances : marge de manœuvre pour les prises de décisions urgentes*;**
- **la fin du mandat de Janie Bergeron (ESPACE Mauricie);**
- **la démission de Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec), à titre de membres du comité finances, dont l'échéance du mandat était prévue en octobre 2016;**

Patricia St-Hilaire propose que Lyne Laroche (ESPACE Laurentides), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, se joigne à Mireille Poirier (ESPACE Châteauguay), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2016 pour former le comité finances. La coordonnatrice administrative assure la coordination de ce comité.

Lyne Laroche, membre du comité finances, assure la vérification financière mensuelle.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-17-71
<u>COMITÉ JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS: NOMINATIONS</u>
Considérant :

- **la résolution 01-5-1 COM-5-10 *Comité Journée nationale des enfants : modification au mandat*;**
- **la résolution 09-10-2 COM-1-44 *Comité Journée nationale des enfants: délai de nominations;***
- **la résolution 11-10-2 COM-2-58 *Comité Journée nationale des enfants : composition*;**
- **la fin du mandat de Mylène Beaulieu (ESPACE Côte-Nord);**

Patricia St-Hilaire propose que Mylène Beaulieu, (ESPACE Côte-Nord), dont le mandat viendra à échéance le 1er décembre 2017, se joignent à Annie Brodeur (ESPACE Gaspésie-les-Îles), dont le mandat viendra à échéance le 1er décembre 2016, et à Katrine Chamberland (ESPACE Suroît), dont le mandat viendra à échéance le 1er décembre 2016, pour former le comité Journée nationale des enfants. Jacynthe Leclerc (administratrice du ROEQ) assure le lien entre le comité JNE et la Collective jusqu'en octobre 2016.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-18-72
<u>COMITÉ PLAINTE: NOMINATIONS</u>
Considérant :

- **la résolution 06-02-3 COM-4-104 *Comité plainte du ROEQ : composition*;**
- **le mandat du comité plainte tel que défini dans le document de référence du Comité plainte du ROEQ;**
- **la fin des mandats de Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec), comme substitut de l'animatrice certifiée, et de Diane Tremblay (ESPACE Mauricie) comme substitut de la coordonnatrice au programme;**
- **le congé de Janie Bergeron (ESPACE Mauricie) qui ne lui permet pas de finir son mandat de deux ans, dont l'échéance était prévue en octobre 2016, comme substitut du coordonnateur du ROEQ;**

Patricia St-Hilaire propose que les personnes suivantes se joignent au comité plainte:

- **Substitut de l'animatrice certifiée : Linda Laliberté (ESPACE Bois-Francs), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017;**
- **Substitut de la coordonnatrice au programme : Diane Tremblay (ESPACE Mauricie), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017;**
- **Substitut du coordonnateur du ROEQ : Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2016;**

Le comité *plainte* sera donc composé, en plus des personnes nommées aujourd'hui, des personnes suivantes :

- ❖ **coordonnateur du ROEQ : Joël Castonguay**
- ❖ **coordonnatrice au programme : Odette Théberge**
- ❖ **animatrice certifiée : Nathalie Leduc (animatrice à ESPACE Suroît) dont le mandat se terminera en octobre 2016.**

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-19-73
<u>COMITÉ RECHERCHE : NOMINATION</u>
Considérant :

- **la résolution 03-12-3 COM-2-76 *Comité recherche : composition*;**
- **la résolution 11-02-3 COM-3-82 *Comité recherche du ROEQ : actualisation du mandat*;**
- **la fin du mandat de Mylène Beaulieu (ESPACE Côte-Nord);**
- **la démission de Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec), à titre de membres du comité recherche, dont l'échéance du mandat était prévue en octobre 2016;**

Patricia St-Hilaire propose que Mylène Beaulieu d'ESPACE Côte-Nord, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2017, se joigne à Sylvie Carter d'ESPACE Chaudière-Appalaches, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2016, et au coordonnateur du ROEQ pour former le comité recherche.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
N-20-81
<u>BANQUE DE NOMS POUR LES REPRÉSENTATIONS DU ROEQ : NOMINATION D'ALEXANDRE GAUDREAULT</u>
Considérant :

- **La recommandation de la Collective d'ESPACE Gaspésie-les-Îles pour qu'Alexandre Gaudreault fasse partie de la banque des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ;**
- **Les informations retrouvées dans le formulaire prévu à cet effet;**

Mireille Poirier propose qu'Alexandre Gaudreault (ESPACE Gaspésie-les-Îles) fasse partie de la banque des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

15-6-AG
N-21-82
<u>AGA DU 4 JUIN 2015 : NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE</u>

Sylvie Carter propose Josée Faucher comme présidente d'assemblée et Nancy Gagnon comme secrétaire d'assemblée.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

15-6-AG
N-22-87
ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2015: SIGNATAIRES
Sylvie Carter propose que Valérie Favron et Patricia St-Hilaire soient les signataires des états financiers audités du ROEQ au 31 mars 2015.
Appuyée par Audrey Petit. Adoptée à l'unanimité.

15-6-AG
N-23-88
NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR 2015-2016
Considérant:

- **que la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL (Groupe RDL) connaît bien le dossier du ROEQ;**
- **que les échanges de communications et d'informations sont faites principalement par courriel et que cela fonctionne bien;**
- **la recommandation de la coordonnatrice administrative à l'effet de mandater la firme pour la vérification comptable du ROEQ;**

Il est proposé par Christiane Nault que la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL (Groupe RDL), située à Victoriaville, assure l'audit comptable du ROEQ pour l'année 2015-2016.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

15-6-AG
N-24-89
COLLECTIVE DU ROEQ POUR 2015-2016: NOMINATIONS
Considérant les résolutions reçues de chacune des collectives des membres actifs du ROEQ ;

Il est proposé par Ginette Tremblay que la collective du ROEQ 2015-2016 soit composée des administratrices et administrateur qui suivent:

Abitibi-Est:	**Josée Faucher**
Bois-Francs:	**Valérie Favron**
Châteauguay:	**Mireille Poirier**
Chaudière-Appalaches:	**Sylvie Carter**
Côte-Nord :	**Hélène Lepage**
Gaspésie-les-Îles:	**Alexandre Gaudreault**
Laurentides:	**Lyne Laroche**
Mauricie:	**Cathy Larochelle**
Outaouais:	**Christiane Nault**
Québec:	**Patricia St-Hilaire**

Suroît:	**Jacynthe Leclerc**
Présidente	**Patricia St-Hilaire**
Secrétaire	**Joël Castonguay**

Appuyée par Diane Tremblay. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
N-25-113
<u>COMITÉ DE RELECTURE DES CAHIERS D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES AU PROGRAMME ESPACE : NOMINATION</u>
Considérant :

- **Que ce sont des cahiers destinés aux milieux éducatifs;**
- **Qu'ils seront utilisés pendant plusieurs années;**
- **La volonté de la Collective de conserver l'image professionnelle d'ESPACE;**

Sylvie Carter propose que Marie-Ève Breton d'ESPACE région de Québec et Marie Ducharme d'ESPACE Laurentides soient nommées à titre de réviseures des cahiers, avant l'impression de la version finale.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
N-26-124
<u>COMITÉ LITTÉRATURE JEUNESSE: NOMINATION</u>
Considérant

- **La résolution 16-02-3 COM-3-123 Comité littérature jeunesse : mandat et composition;**
- **Son intérêt et sa disponibilité;**

Valérie Favron propose que Jessica Gagné, formatrice à ESPACE Laurentides, se joigne à la coordonnatrice au programme pour former ce comité et assurer la coordination du comité littérature jeunesse. Son mandat prendra fin en octobre 2018.
Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
N-27-129
<u>BANQUE DE NOMS POUR LES REPRÉSENTATIONS DU ROEQ : NOMINATION DE CHANTAL ST-CYR</u>
Considérant :

- **La recommandation de la Collective d'ESPACE Laurentides pour que Chantal St-Cyr fasse partie de la banque des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ;**
- **Les informations retrouvées dans le formulaire prévu à cet effet;**

Christiane Nault propose que Chantal St-Cyr (ESPACE Laurentides) fasse partie de la banque des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

PER- PERMANENCE

15-05-1

PER-1-12

FERMETURE POUR CAUSE D'AUSTÉRITÉ LES 2 ET 3 NOVEMBRE 2015

Considérant :

- **Que les mesures d'austérité ont un impact sur les enfants et leurs milieux;**
- **Que les mesures d'austérité touchent le ROEQ et ses membres;**
- **Que le ROEQ est solidaire du milieu communautaire autonome et de ses revendications;**
- **La résolution *13-05-2 PER-02-15 Balises pour la participation de la permanence aux activités organisées dans le cadre de la campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires en santé et services sociaux*;**

Lyne Laroche propose que le ROEQ ferme ses portes publiquement les 2 et 3 novembre 2015 et que la permanence participe aux actions mises de l'avant par le comité de coordination de la campagne «*Je tiens à ma communauté - Je soutiens le communautaire*» lors de ces deux journées.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1

PER-2-14

DOCUMENT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU ROEQ : CONGÉS SANTÉ

Il est proposé par Josée Faucher de changer dans le document : Conditions de travail au ROEQ, le terme « congé de maladie » pour « congé santé » et de changer l'année de référence pour le calcul de ces congés, devenant du 1er avril au 31 mars de chaque année.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1

PER-3-15

GRILLES D'ÉVALUATION DE LA PERMANENCE : MODIFICATION

Il est proposé par Hélène Lepage de modifier, dans la partie 4- les relations avec les membres, à la question 3 la phrase « *Je tends vers des rapports égalitaires avec les membres* » pour «*Je valorise et tends vers des rapports égalitaires avec les membres*».

Appuyée par Valérie Favron Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
PER-4-17
COORDONNATEUR DU ROEQ : PERMANENCE
Considérant :

- **l'article 3.5 des *Conditions de travail du ROEQ* qui précise que la durée de la période de probation et que suite à une évaluation, la Collective doit confirmer ou non la permanence avant la fin de la période de probation de 6 mois;**
- **le rapport positif du comité évaluation de la permanence présenté à la Collective en mai 2015 concernant Joël Castonguay, coordonnateur du ROEQ;**

Mireille Poirier propose de lever la probation de Joël Castonguay et de le confirmer au poste de coordonnateur du ROEQ.
Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
PER-5-18
RECOMMANDATION LORS DE L'ATTRIBUTION DE NOUVEAUX DOSSIERS À LA PERMANENCE.
Considérant :

- **Le besoin de ne pas surmener la permanence;**
- **La nécessité d'évaluer les impacts de nouveaux mandats ou de nouveaux dossiers, ponctuels et permanents;**
- **L'importance d'évaluer le temps requis et les tâches à délaisser;**

Josée Faucher propose que lors de l'attribution de nouveaux dossier ou d'un gros mandat à la permanence, la Collective devra s'assurer de vérifier si la permanence a besoin d'un soutien supplémentaire sous forme de comité ou de personne référence ou autre.
Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
PER-6-55
COORDONNATRICE ADMINISTRATIVE : PERMANENCE
Considérant :

- **l'article 3.5 des *Conditions de travail du ROEQ* qui précise que la durée de la période de probation et que suite à une évaluation, la Collective doit confirmer ou non la permanence avant la fin de la période de probation de 6 mois;**
- **la demande formulée par la Collective dans la résolution 15-02-3 PER-15-103 *Levée des probations du coordonateur et de la coordonatrice administrative***

du ROEQ a été remplie **(formation ESPACE 3 premières journées théorique);**

- **le rapport positif du comité évaluation de la permanence présenté à la Collective en octobre 2015 concernant Nancy Gagnon, coordonnatrice administrative;**

Sylvie Carter propose de lever la probation de Nancy Gagnon et de la confirmer au poste de coordonnatrice administrative.
Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
PER-7-56
<u>HEURES SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉES À LA REPRÉSENTANTE À LA TABLE ET AU RQ-ACA</u>
Considérant :

- **Qu'une banque de 30 heures a été budgétée en début d'année;**
- **Que la banque d'heures n'a pas été utilisée;**
- **Que les autres permanentes et le permanent n'estiment pas avoir besoin de ces heures d'ici la fin de l'année financière;**

Sylvie Carter propose que 30 heures supplémentaires soient accordées à la représentante à la Table et au RQ-ACA pour l'année 2015-2016.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
PER-8-95
<u>DIMINUTION TEMPORAIRE DU NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES AU POSTE DE COORDONNATRICE ADMINISTRATRICE</u>
Considérant :

- **Que la demande est faite par la détentrice du poste;**
- **Le coût élevé de l'assurance médicament;**
- **Qu'il faut travailler plus de 20 heures par semaine pour être éligible à l'assurance collective du régime des chambres de commerce, auquel le ROEQ a adhéré;**
- **La part considérable de son revenu net que la coordonnatrice administrative perdrait en payant l'assurance médicament;**
- **Qu'en diminuant le nombre d'heure de travail de la coordonnatrice administrative, celle-ci ne serait plus obligée d'adhérer à l'assurance collective du ROEQ et ce, de façon temporaire;**
- **Que cette décision vise à choisir la meilleure solution pour ne pas diminuer la qualité de vie de la permanente;**
- **Que la situation est temporaire et exceptionnelle;**

Valérie Favron propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 15 décembre 2015 en l'absence de Josée Faucher, à l'effet de réduire le nombre d'heures

hebdomadaires du poste de coordonnatrice administrative à 19,5 heures par semaine du 1er au 20 février 2016. Cette résolution devient caduque si :

- **la détentrice du poste quitte et est remplacée;**
- **le poste est augmenté de plusieurs heures par semaine;**
- **la coordonnatrice administrative fait la demande pour revenir à 21 heures par semaine.**

Cette situation sera discutée lors de la prochaine réunion de la Collective.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
PER-9-109
DIMINUTION TEMPORAIRE DU NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES AU POSTE DE COORDONNATRICE ADMINISTRATRICE

Considérant :

- **Que la demande est faite par la détentrice du poste;**
- **Le coût élevé de l'assurance médicament;**
- **Qu'il faut travailler plus de 20 heures par semaine pour être éligible à l'assurance collective du régime des chambres de commerce, auquel le ROEQ a adhéré;**
- **La part considérable de son revenu net que représente le coût de l'assurance médicament pour la permanente;**
- **Qu'en diminuant le nombre d'heure de travail de la coordonnatrice administrative, celle-ci ne serait plus obligée d'adhérer à l'assurance collective du ROEQ et ce, de façon temporaire;**
- **Que cette décision vise à choisir la meilleure solution pour ne pas diminuer la qualité de vie de la permanente;**
- **Que la situation est temporaire et exceptionnelle;**

Lyne Laroche propose de réduire le nombre d'heures hebdomadaires du poste de coordonnatrice administrative à 19,5 heures par semaine à compter du 21 février 2016. Cette résolution devient caduque si :

- **la détentrice du poste quitte son poste et est remplacée;**
- **le poste est augmenté de plusieurs heures par semaine;**
- **la coordonnatrice administrative fait la demande pour revenir à 21 heures par semaine.**

La situation sera réévaluée en mai 2016 lors de la réunion de la Collective.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
PER-10-110
RÉSERVE D'UNE BANQUE D'HEURES ÉQUIVALANT À 1,5 HEURE PAR SEMAINE À LA COORDONNATRICE ADMNISTRATIVE.

Considérant :

- **La résolution *16-02- PER9-109 Diminution temporaire du nombre d'heures au porte de coordonnatrice administrative*;**

- **L'importance de maintenir et éventuellement d'augmenter les heures à la permanence;**
- **Cette résolution se prend sous réserve d'une vérification légale;**
- **L'importance de ne pas détériorer les conditions de travail de la coordonnatrice administrative;**
- **Que la situation est temporaire ;**

Jacynthe Leclerc propose qu'une banque d'heure mensuelle, équivalente à 1,5 heure par semaine, soit réservée à la coordonnatrice administrative. Cette résolution devient caduque au moment où la résolution *16-02- PER-9-109 Diminution temporaire du nombre d'heures au poste de coordonnatrice administrative* devient caduque.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

PR- PROGRAMME

15-05-1
PR-1-20
MEMBRES ACTIFS DU ROEQ : RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR 2015-2016
Considérant :

- **la demande des collectives des organismes ESPACE identifiés dans la présente résolution pour renouveler leur adhésion comme membre actif du ROEQ pour 2015-2016;**
- **que ces organismes ESPACE remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre actif »;**
- **que les collectives de ces organismes ESPACE ont déjà signé le protocole d'engagements pour recevoir du ROEQ l'accréditation comme organisme ESPACE;**

Janie Bergeron propose de renouveler l'adhésion, comme membres actifs du ROEQ en 2015-2016, des organismes suivants :

ESPACE Abitibi-Est
ESPACE Bois-Francs
ESPACE Châteauguay
ESPACE Chaudière-Appalaches
ESPACE Côte-Nord
ESPACE Gaspésie-les-Îles
ESPACE Laurentides
ESPACE Mauricie
ESPACE Outaouais, sur réception du formulaire d'adhésion
ESPACE région de Québec
ESPACE Suroît

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
PR-2-21
MEMBRES DE SOUTIEN DU ROEQ : RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR 2015-2016

- **Considérant les demandes de Jenny Crustin, Claire Langevin, Luce Lebel et Paule Robitaille pour renouveler leur adhésion comme membre de soutien pour 2015-2016;**
- **Considérant que Francine Gagnon, Martine Hébert, Danielle Jetté, François Lebel, Marie-Claude Marcotte, Diane Matte et Josée M. Gosselin ont**

répondu positivement à l'invitation de la Collective pour devenir membre de soutien;

- **Considérant que Jenny Crustin, Francine Gagnon, Martine Hébert, Danielle Jetté, Claire Langevin, François Lebel, Luce Lebel, Marie-Claude Marcotte, Diane Matte, Josée M. Gosselin et Paule Robitaille remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre de soutien »;**

Josée Faucher propose d'admettre Jenny Crustin, Francine Gagnon, Martine Hébert, Danielle Jetté, Claire Langevin, François Lebel, Luce Lebel, Marie-Claude Marcotte, Diane Matte, Josée M. Gosselin et Paule Robitaille comme membres de soutien du ROEQ en 2015-2016.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

15-05-6
PR-3-26
<u>BIBLIOGRAPHIE EN LITTÉRATURE JEUNESSE: MANDAT DU ROEQ</u>
Considérant :

- **la volonté de mettre une bibliographie en ligne sur le site Internet ESPACE dans le cadre des outils de maintien des acquis complémentaires au programme;**
- **que cette bibliographie s'adresse principalement au personnel éducatif et aux parents;**
- **que pour être retenu, un livre doit être retenu par au moins 2 lectrices ou lecteurs afin de confirmer leur analyse.**

Jacynthe Leclerc propose le mandat suivant pour deux membres de la permanence du ROEQ.

S'assurer :

1. **De distribuer les mandats de lecture, dans un premier temps, à partir de la liste suggérée par Élisabeth Laliberté de la Librairie Laliberté, auprès de la banque de lectrices et lecteurs;**

2. **Par la suite, de distribuer au fur et à mesure les mandats de lecture des nouveaux livres en circulation;**

3. **Que deux personnes de la banque de lectrices et lecteurs complètent une fiche de lecture, descriptive et critique, afin de confirmer la conclusion de retenir ou de ne pas retenir ce livre pour la bibliographie s'adressant particulièrement au personnel scolaire ainsi qu'aux parents;**

4. **De prévoir un agenda pour recevoir les fiches, par exemple début septembre lors de la rentrée scolaire, pour une mise à jour du site Internet;**

5. **D'acheminer les titres retenus, à la coordonnatrice administrative, pour les ajouter à la bibliographie du site Internet incluant la description.**

La coordonnatrice au programme sera responsable de coordonner les travaux de la banque de personnes lectrices, de recevoir les fiches de lecture, de vérifier la concordance des analyses;

La coordonnatrice administrative sera responsable de recevoir aussi les fiches de lecture et de faire la mise à jour sur le site Internet. Elle offrira du soutien à la coordonnatrice au programme, au besoin.
Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
PR-4-27
<u>BANQUE DE PERSONNES INTÉRESSÉES À LIRE LES LIVRES JEUNESSES : MANDAT</u>
Considérant :

- **La bibliographie de littérature jeunesse, en ligne pour le personnel éducatif et les parents, en lien avec les outils de maintien des acquis au programme – *Rés. 15-05-1 PR-3-26 Bibliographie en littérature jeunesse: mandat du ROEQ* ;**
- **L'analyse et l'approche d'ESPACE**

Il est proposé par Patricia St-Hilaire que :

MANDAT
Les personnes intéressées à faire partie de la banque auront pour mandat de lire des livres jeunesses en lien avec le sujet de la prévention de la violence faite aux enfants, de compléter la fiche de lecture critique prévue, pour chacun des livres lus et de l'acheminer à la coordonnatrice au programme et à la coordonnatrice administrative.

NOMINATION :
Les personnes de la banque seraient soit :

- **animatrices et animateurs certifié-e-s et ayant animé au moins les trois volets au primaire et au préscolaire : personnel, parents et enfants;**
- **certaines membres de soutien ayant été animatrice certifiée;**

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
PR-5-29
FICHE DE LECTURE CRITIQUE CONCERNANT LA LITTÉRATURE JEUNESSE
Considérant :

- **La bibliographie de littérature jeunesse, en ligne pour le personnel éducatif et les parents, en lien avec les outils de maintien des acquis au programme (*voir résolution no 15-05-6 PR-3-26 Bibliographie en littérature jeunesse: mandat du ROEQ*);**
- **L'analyse et l'approche d'ESPACE;**

Josée Faucher propose l'adoption de la fiche présentée à la Collective et annexée au procès-verbal. Cette fiche une fois complétés qui sera envoyée à la coordonnatrice au programme et à la coordonnatrice administrative. Elle permettra de déterminer si un livre est retenu ou non pour faire partie de la bibliographie de lecture jeunesse du ROEQ sur le site Internet.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée l'unanimité.

15-05-6
PR-6-33
RENOUVELLEMENT ANNUEL DE CERTIFICATION DES FORMATRICES ET FORMATEURS ESPACE
Considérant :

- **la réception des formulaires de renouvellement annuel de certification complétés par les collectives des organismes ESPACE confirmant que leurs formatrices et formateurs répondent aux critères du ROEQ;**
- **les évaluations et auto-évaluations reçues suite aux formations données;**
- **la recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ;**
- **la démission de Patricia St-Hilaire, d'ESPACE région de Québec;**

Jacynthe Leclerc propose le renouvellement annuel de la certification pour les formatrices suivantes et le formateur suivant :

1. **Hélène Lepage, ESPACE Côte-Nord**
2. **Diane Tremblay, ESPACE Mauricie**
3. **Christiane Nault, ESPACE Outaouais**
4. **Stéphanie Martin, ESPACE Outaouais**
5. **Nathalie Leduc, ESPACE Suroît**
6. **Josée Faucher, ESPACE Abitibi-Est**
7. **Isabelle Picard, ESPACE région de Québec**
8. **Mireille Poirier, ESPACE Châteauguay**

9. **Nathalie Lafleur, ESPACE Châteauguay**
10. **Jessica Gagné, d'ESPACE Laurentides**
11. **Chantal St-Cyr d'ESPACE Laurentides**
12. **Alexandre Gaudreault, d'ESPACE Gaspésie-les-Îles**

Une carte de certification annuelle sera remise à chacune de ces formatrices et au formateur.
Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
PR-7-34
<u>ANNEXE DE LA TROUSSE DE FORMATION PRIMAIRE CANDIDATE-CANDIDAT, REMPLACÉE PAR LA BOÎTE À OUTILS DE LA TROUSSE DE FORMATION PRIMAIRE À L'USAGE DE LA FORMATRICE-DU FORMATEUR</u>
Considérant :

- **Que l'annexe de la trousse de formation primaire destinée aux candidates et candidats est composée de certains documents tirés de la Boîte à outils de la trousse de formation primaire à l'usage de la formatrice-du formateur;**
- **Que c'est compliqué de se retrouver en termes de pages entre le document de la formatrice- du formateur et celui de la candidate-du candidat;**
- **Que les formatrices-formateurs ont été consulté-e-s et sont unanimement d'accord sur la question;**
- **Qu'il n'y a pas de problème à ce que les candidates-candidats reçoivent la Boîte à outils complète des formatrices-formateurs.**

Mireille Poirier propose, sur recommandation de la coordonnatrice au programme ainsi que des formatrices et formateurs ESPACE, de changer l'annexe de la trousse de formation primaire des candidates et candidats par la Boîte à outils de la trousse de formation primaire à l'usage de la formatrice-du formateur. La pagination s'en trouvera ainsi uniformisée et les candidates-candidats auront ainsi accès à tous les documents.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
PR-8-35
<u>CODE D'ÉTHIQUE DESTINÉ AUX ANIMATRICES ET ANIMATEURS ESPACE</u>
Considérant :

- **La demande de la Collective à l'effet de bâtir un code d'éthique destiné aux animatrices et animateurs ESPACE;**

- **Les commentaires de la Collective en février 2015 lors de son dépôt et en mai 2015;**

Josée Faucher propose l'adoption du code d'éthique destiné aux animatrices et animateurs ESPACE avec les corrections demandées par la Collective.
Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
PR-9-37
PHOTOS UTILISÉES DANS L'ATELIER PRÉSCOLAIRE : ADOPTION
Hélène Lepage propose l'adoption des photos choisies par la Collective :

Force physique : photo # 4
Sécurité : photo # 1
Liberté : photo # 1

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée au consensus.

15-06-SP
PR-10-43
CAHIERS D'ACTIVITÉS : CHANSON «MON ESPACE VITAL»
Considérant que la chanson ne fait pas consensus.
Lyne Laroche propose

- **de ne pas utiliser la chanson « mon ESPACE vital » dans le cahier d'activités destiné aux enfants ;**
- **d'envoyer une lettre de remerciements, au nom du ROEQ, aux enfants ayant participé à l'enregistrement de la chanson. La lettre sera écrire par la coordonnatrice au programme avec le soutien du coordonnateur du ROEQ.**

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
PR-11-47
MEMBRES DE SOUTIEN DU ROEQ : RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION DE GINETTE TREMBLAY POUR 2015-2016

- **Considérant la demande de Ginette Tremblay pour renouveler son adhésion comme membre de soutien du ROEQ pour 2015-2016, reçue en juin 2015;**
- **Considérant que Ginette Tremblay remplit l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre de soutien »;**

Sylvie Carter propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 10 juin 2015, à l'effet d'admettre Ginette Tremblay comme membre de soutien du ROEQ pour l'année 2015-2016.
Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
PR-12-76
TEXTES DE L'ATELIER POUR LE 2IÈME CYCLE DU PRIMAIRE: MISES EN SITUATION ET ANIMATION PRINCIPALE

Considérant :

- **Les résolutions 15-02-3 ACT-7-128, « Modification à la pièce du voisin pour le 2e cycle » et 15-02-3 ACT-6-127 «Modification à l'atelier du 2e cycle »;**
- **Les travaux du comité;**
- **Les modifications présentées à la Collective par le comité ponctuel d'actualisation de l'atelier.**

Cathy Larochelle propose l'adoption des textes d'atelier pour le 2ième cycle du primaire « Au sujet des personnes connues / le voisin » et « Au sujet de la famille et des proches / l'oncle » : mises en situation et animation principale, tels que présentés par le comité ponctuel d'actualisation de l'atelier et incluant les modifications demandées* par la Collective le 20 octobre 2015.
Appuyée par Patricia Saint-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
PR-13-79
RÉPARTITION DE L'ANIMATION À DEUX : ATELIER PRÉSCOLAIRE

Considérant :

- **L'atelier préscolaire adopté en février 2013;**
- **Que cet atelier est parfois animé à deux;**

Lyne Laroche propose d'adopter la répartition proposée par la coordonnatrice au programme et inspirée de ce que les organismes font déjà, en ajoutant dans la note s'adressant aux équipes d'animation mixtes, de s'assurer de l'alternance de la personne qui prend en charge l'animation principale.
Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
PR-14-80
ATELIER PRÉSCOLAIRE : ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 15-02-1 PR-9-37 PHOTOS UTILISÉES DANS L'ATELIER PRÉSCOLAIRE : ADOPTION
Considérant :

- **Qu'il aurait été souhaitable de consulter les équipes d'animation avant de procéder à l'adoption de nouveau matériel d'animation;**
- **Que des organismes ESPACE ont demandé à la collective du ROEQ de revenir sur l'adoption des photos utilisées durant l'atelier préscolaire;**
- **Que les concepts des photos auraient nécessité d'être précisés la Collective avant que les séances photos aient lieu;**

Christiane Nault, propose d'annuler la résolution *15-02-1 PR-9-37 Photos utilisées dans l'atelier préscolaire : adoption*.
Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
PR- 15-114
CAHIERS D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES AU PROGRAMME ESPACE : ADOPTION

Considérant :

- **Le dépôt des cahiers d'activités en octobre 2015;**
- **Les commentaires de la Collective et des membres;**
- **L'étape de la correction à venir par la correctrice-réviseure et le comité relecture;**
- **La vérification finale du comité relecture;**

Cathy Larochelle propose l'adoption des cinq cahiers d'activités complémentaires au programme ESPACE destinés :

- au personnel éducatif ;
- aux élèves du préscolaire ;
- aux élèves du 1er cycle du primaire
- aux élèves du 2e cycle du primaire
- aux élèves du 3e cycle du primaire

Fonctionnement pour la distribution :

- **Les cahiers destinés aux élèves seront remis en version papier par l'équipe d'animation aux enfants ayant participé à un atelier ESPACE à la fin de chaque atelier et, à titre de référence se trouveront sur le site Internet ESPACE;**
- **Le cahier destiné au personnel éducatif se trouveront sur le site Internet ESPACE;**
- **Le cahier destiné au personnel éducatif sera présenté lors de l'atelier destiné au personnel éducatif, soit projeté sur un écran, soit remis en version papier selon le choix de l'organisme ESPACE. Les titulaires de classe du primaire seront alors informés de l'exercice à faire à la maison avant l'atelier et les titulaires de classe du préscolaire de l'exercice à faire en classe avant l'atelier;**
- **Le personnel du 3e cycle recevra l'information pour avoir accès gratuitement aux films *Droits au cœur sur le site Internet ESPACE;***
- **Les cahiers destinés aux élèves seront aussi présentés au personnel lors de l'atelier leur étant destiné, pour leur permettre de prévoir la réalisation de certains jeux ou exercices en classe après la venue d'ESPACE. Les histoires avec des mots manquants pourront être présentées à titre d'exemple au primaire dans le cadre des de l'éthique et du français, puis l'enchaînement des émotions au préscolaire, pour développer des compétences de plusieurs domaines tels que : affectif, langage verbal, écrit et physique, ainsi qu'exprimer et réguler ses émotions et utiliser la motricité fine.**

- **Suivi en lien avec les cahiers : Une modification sera apportée aux ateliers destinés aux adultes, parents et personnel éducatif, afin d'y intégrer la présentation du cahier destiné au personnel et des cahiers destinés aux enfants : Dans un encadré de l'atelier destiné au personnel, il sera mentionné qu'il n'est pas nécessaire de donner aux parents le calendrier précis des ateliers, au cas où certains parents seraient tentés de justifier l'absence de leur enfant le jour de l'atelier. Cependant, si des parents demandent de retirer leur enfant de la classe le jour de l'atelier, il est important de les référer à leur organisme ESPACE pour les informer de la façon dont la prévention sera faite.**

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée au consensus.

16-02-3
PR-16-116
<u>AFFICHES D'ANIMATION : ADOPTION</u>
Considérant

- **Que les personnages des affiches d'ESPACE Gaspésie-les-Îles, conviennent à la Collective parce qu'ils sont vivants, en action et peuvent convenir aux enfants de 3 à 12 ans;**
- **Les modifications demander par la Collective, afin que les affiches répondent spécifiquement à toutes les exigences en lien avec ESPACE;**
- **Que ces modifications ont été apportées par l'illustratrice;**

Mireille Poirier propose l'adoption des cinq affiches d'animation en couleur qui se trouve sur le module FTP du site ESPACE :

1. **les trois droits**
2. **dire non**
3. **demander de l'aide**
4. **le dire à un adulte**
5. **l'autodéfense.**

Ces affiches ont été réalisées par Marie-Ève Tessier-Colin, d'Orbie Illustration, pour ESPACE. Elles ne se retrouveront donc pas ailleurs et serviront aussi pour illustrer les outils de maintien des acquis des élèves. Elles sont uniformes et obligatoires.
Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
PR- 17-117
<u>AFFICHE REGROUPANT LES DROITS ET LES STRATÉGIES : ADOPTION</u>

Considérant :

- **Les trois modèles présentés à la Collective et réalisé par *Code jaune desing-créativité;***
- **Les commentaires et modifications souhaitées par la Collective;**
- **Le fait que l'affiche sera imprimée en format 12"X 18"**

- **Qu'il y aura une consultation Internet pour choisir l'affiche retenue avec les choix de fonds de couleur bleu ou orange;**

Cathy Larochelle propose l'adoption de la version de l'affiche regroupant les droits et les stratégies d'ESPACE comportant les droits au-dessus des stratégies

Avec les modifications suivantes :

- **Enlever les drapeaux de l'enfant libre;**
- **Grossir les personnages, si possible, disposer les stratégies sur 2 lignes;**
- **Mettre plus haute la banderole « mes droits » pour aérer et laisser plus de place pour les 4 stratégies;**
- **Si nécessaire, enlever l'enfant libre en filigrane pour gagner de l'espace;**
- **Élargir les pointes pour avoir moins de blanc;**
- **Travailler les couleurs pour ne pas voir les encadrés autour des personnages;**
- **Demander un fond bleu et un fond orange pour voir la différence;**
- **Indiquer l'adresse du site internet en-dessous du logo ESPACE.**

Deux versions seront présentées à la collective par courriel. Le choix final se fera lors de cette consultation, à la majorité des voix.

L'affiche regroupant les droits et les stratégies sera distribuée auprès de chaque classe et groupe visités dans le cadre d'un atelier ESPACE, à titre de rappel et d'aide mémoire, afin de favoriser le maintien des acquis chez les enfants et les adultes.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

R- REPRÉSENTATIONS

15-05-1
R-1 -1
CONGRÈS QUÉBÉCOIS SUR LA MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS : PROPOSITION DE PRÉSENTATION DU ROEQ
Considérant :

- **Que le thème de ce congrès est "*Comprendre et agir ensemble : pour une communauté bienveillante*";**
- **Que l'événement est organisé par le CHU Sainte-Justine, le MSSS, l'Association des centres jeunesse du Québec, le Centre Marie-Vincent et la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance;**
- **Que le comité organisateur du congrès fait un appel de proposition pour effectuer une présentation lors de l'événement;**
- **Que des propositions de présentation peuvent être envoyées jusqu'au 31 mars 2015;**
- **Qu'une présentation du ROEQ permettrait de mettre de l'avant l'action d'ESPACE comme levier pour mobiliser les communautés dans la prévention de la violence faite aux enfants;**
- **Que le congrès aura lieu les 26 et 27 octobre 2015;**
- **La recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ à l'effet de proposer une présentation au sujet d'ESPACE pour ce congrès sur la maltraitance envers les enfants;**

Lyne Laroche propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 26 février 2015, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ pour préparer une proposition de présentation sur ESPACE et la faire parvenir au comité scientifique du Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
R-2-2
COLLOQUE AU SUJET DES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA: PARTICIPATION DU ROEQ
Considérant :

- **Le thème de ce colloque qui est "Les enfants exposés à la violence conjugale : conversations internationales pour des recherches et des pratiques novatrices";**

- **Les présentations prévues lors de ce colloque qui toucheront notamment la prévention et l'intervention, et qui sont en lien avec la mission du ROEQ;**
- **Que ce colloque veut mettre de l'avant le point de vue et l'expérience des enfants;**
- **Le coût d'inscription à ce colloque;**
- **Les dates de ce colloque qui sont les 9 et 10 avril 2015;**
- **La non-disponibilité de la coordonnatrice au programme pour participer à ce colloque;**
- **La recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ à l'effet qu'il serait important que le ROEQ soit représenté lors de ce colloque;**

Mireille Poirier propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 26 février 2015, à l'effet de mandater le coordonnateur du ROEQ pour vérifier dans la banque des représentantes, si une personne est disponible et intéressée à participer au colloque "Les enfants exposés à la violence conjugale : conversations internationales pour des recherches et des pratiques novatrices" au nom du ROEQ.

Dans sa vérification, le coordonnateur priorisera une représentante qui est proche géographiquement du lieu de l'événement afin de diminuer les frais de déplacement de cette représentation.

Si aucune représentante n'est disponible et intéressée à participer à cet événement au nom du ROEQ, le coordonnateur du ROEQ pourrait s'y inscrire, si sa priorisation de tâches lui permet d'être disponible pour participer au colloque.
Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
R-3-3
CONVOCATION D'AUDITION - RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2008-2013 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE : PARTICIPATION DU ROEQ
Considérant :

- **La convocation reçue de la part de la Commission des relations avec les citoyens qui souhaite entendre le ROEQ le lundi 23 mars 2015, à 16 heures, pour une durée de 60 minutes, au sujet de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle;**
- **La possibilité de déposer un mémoire sur le sujet lors de l'audition du ROEQ;**

- **Que la coordonnatrice au programme et la coordonnatrice du ROEQ avait déjà fait une analyse de la mise en œuvre de ce plan d'action gouvernemental pour leur présentation auprès du comité interministériel en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle en mai 2014;**
- **La recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ à l'effet de participer à cette audition et de déposer un mémoire sur le sujet;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 5 mars 2015, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ pour représenter le ROEQ lors de l'audition du 23 mars 2015 auprès de la Commission des relations avec les citoyens. La coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ sont également mandatés pour produire un mémoire au sujet de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle. Celui-ci sera déposé lors de l'audition du ROEQ.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
R-4-4
JOURNÉE SUR LES ENJEUX POLITIQUES, THÉORIQUES ET PRATIQUES ENTOURANT LA DÉFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE : PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant :

- **L'invitation du CRI-VIFF pour cette journée qui aura lieu le 27 mars 2015 à Québec;**
- **Que la participation du ROEQ ne requiert que peu de frais si une personne de la région de Québec y représente le ROEQ, soit les 25$ pour l'inscription et s'il y a lieu, les frais de déplacement;**
- **L'importance que le ROEQ soit présent dans cet événement qui donnera notamment la parole à des panelistes de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et du regroupement À cœur d'homme;**
- **Que peu d'organisations mettent de l'avant les besoins des enfants et que la participation du ROEQ peut amener à considérer ces besoins dans la définition des enjeux de la problématique de la violence conjugale;**
- **Que la banque des représentantes du ROEQ contient actuellement deux personnes actives de la région de Québec;**
- **La charge de travail actuelle de la permanence du ROEQ;**
- **La recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ à l'effet qu'il serait important d'inscrire une**

personne pour représenter le ROEQ lors de cet événement et qu'elle soit idéalement une personne de la banque des représentantes qui est dans la région de Québec;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 18 mars 2015, à l'effet de mandater le coordonnateur du ROEQ pour vérifier dans la banque des représentantes, si une personne de Québec est disponible et intéressée pour représenter le ROEQ lors de la Journée sur les enjeux politiques, théoriques et pratiques entourant la définition de la violence conjugale, le 27 mars 2015 à Québec.

Si aucune représentante de Québec n'est disponible et intéressée à participer à cet événement au nom du ROEQ, la coordonnatrice au programme s'y inscrira.
Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
R-5-10
<u>ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DU RQ-ACA ET DE LA TABLE: PARTICIPATION du ROEQ</u>
Considérant :

- **Que Joël Castonguay aura éventuellement à remplacer Barbara Aberman comme représentant à la Table et au RQ-ACA;**
- **Que le ROEQ a dans son plan d'action annuel l'objectif d'être plus visible et de faire des rapprochements avec les autres regroupements.**

Valérie Favron propose que :

- **Barbara Aberman, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ, et Joël Castonguay soient les déléguées lors de l'AGA du RQ-ACA le 20 mai 2015.**
- **Barbara Aberman, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ, et Joël Castonguay soient les déléguées lors de l'AGA de la Table le 17 juin 2015.**

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
R-6-11
<u>COMITÉ EXÉCUTIF DE LA TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES (LA TABLE): PARTICIPATION DU ROEQ</u>
Considérant:

- **l'importance que le ROEQ accorde à une participation active à la Table afin d'avoir accès à l'analyse des dossiers et de la conjoncture ;**

- **l'importance de la contribution des membres pour le bon fonctionnement de la Table;**
- **le besoin de la Table de combler les sièges de son comité exécutif (CE);**
- **l'intérêt de la déléguée du ROEQ à la Table pour participer au CE de la Table en 2015-2016 sur une base militante étant donné l'impossibilité du ROEQ d'augmenter les heures de travail de la représentante;**
- **que tous les frais inhérents à cette participation seront assumés par la Table;**
- **que pour participer au comité exécutif de la Table, la représentante du ROEQ doit être mandatée officiellement par la collective du ROEQ puisqu'elle agit au nom de celui-ci et non en son nom personnel;**

Patricia Saint-Hilaire propose d'accepter l'offre de Barbara Aberman, représentante du ROEQ à la Table, pour qu'elle pose à nouveau sa candidature au comité exécutif de cette dernière, sur une base militante, mais comme représentante officielle du ROEQ pour l'année 2015-2016.
Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

15-05-1
R-7-39
<u>PORTE-PAROLE D'ESPACE : RENCONTRE AVEC GENEVIEVE LAROCHE</u>
Considérant :

- **L'objectif #1 du plan de communication du ROEQ qui est de *sensibiliser les médias à l'importance de parler de prévention et référer à ESPACE lorsqu'il est question de violence à un enfant dans l'actualité*;**
- **L'objectif #2 du plan de communication du ROEQ qui est de *faire connaître l'existence d'ESPACE auprès de la population pour l'amener à visiter le site Web et apprendre sur le phénomène de la violence faite aux enfants, sur la prévention et comment prévenir et venir en aide aux enfants*;**
- **La définition de ce qu'est un porte-parole (*personne s'exprimant au nom d'une autre personne ou d'un groupe*) abordée à la Collective d'octobre 2013;**
- **Les diverses discussions effectuées lors des réunions de la Collective (octobre 2008, février 2009, mai 2013, octobre 2013);**
- **Les collaborations établies entre Geneviève Laroche, comédienne, et ESPACE Laurentides;**

Patricia St-Hilaire propose de mandater Lyne Laroche d'ESPACE Laurentides et Joël Castonguay, coordonnateur sur ROEQ pour contacter la comédienne Geneviève Laroche afin de valider les attentes mutuelles concernant son offre d'être porte-parole.
Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

15-06-SP
R-8-44
OFFRE DE COLLABORATION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE, DIVISION DU QUÉBEC, POUR LEUR CONCOURS ANNUEL DE DESSINS

Considérant :

- **L'offre de collaboration de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) - division du Québec pour leur concours annuel de dessins;**
- **Le plan d'action 2015-2016 ROEQ où l'on retrouve l'objectif d'augmenter la visibilité et la promotion d'ESPACE et du ROEQ ainsi que l'activité d'établir des liens de collaboration avec les regroupements provinciaux d'organismes communautaires en santé et services sociaux;**
- **Que cette offre de collaboration cadre bien avec la vision des organismes ESPACE qui est : *Un Québec où la prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants est une priorité collective. Que la communauté se rallie à ESPACE, qu'elle voie, entende et parle de la violence faite aux enfants. Qu'elle se sente responsable de la sécurité et du bien-être présent et futur des enfants, de ses enfants(…);***
- **Que cette collaboration avec l'ACSM - division du Québec offrirait de la visibilité pour ESPACE et le ROEQ;**
- **Que cette collaboration demande peu d'implication pour la permanence du ROEQ et pour les organismes ESPACE;**
- **Que le concours de dessins est une occasion de transmettre notre message en prévention de la violence faite aux enfants, notamment par son thème et les activités pédagogiques y étant associées;**
- **L'importance d'effectuer des liens entre la prévention de la violence faite aux enfants et la santé mentale;**
- **Que cette collaboration peut démontrer de la solidarité et peut donner de la force au ROEQ;**
- **La recommandation de l'équipe de la permanence à l'effet d'accepter l'offre de collaboration de l'ACSM - division du Québec pour leur concours annuel de dessin.**

Lyne Laroche propose d'accepter l'offre de collaboration de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) - division du Québec pour leur concours de dessins en 2015-2016. Le coordonnateur du ROEQ est responsable d'assurer l'implication du ROEQ dans cette collaboration.
Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
R-9-46
PRÉSIDENTE DU ROEQ: NOMINATION

Considérant:

- **que la présidente du ROEQ est nommée chaque année à l'Assemblée générale annuelle;**
- **la démission de Patricia St-Hilaire en tant que présidente du ROEQ qui sera effective à partir du 14 novembre 2015;**

- **que Marie-Ève Breton a été nommée administratrice du ROEQ;**
- **qu'elle travaillera dans le bureau d'ESPACE région de Québec, situé dans le même immeuble que le bureau du ROEQ;**

Lyne Laroche propose que Marie-Ève Breton soit présidente du ROEQ à compter du 14 novembre 2015 et jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée au consensus.

15-10-2
R-16-78
<u>CONGRÈS QUÉBÉCOIS SUR LA MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS : TENUE D'UN KIOSQUE</u>
Considérant :

- **La réponse négative reçue pour notre proposition d'atelier dans le cadre du 7e congrès québécois sur la maltraitance;**
- **Que le comité scientifique du congrès nous offre comme alternative la possibilité de tenir un kiosque pendant les deux jours du congrès;**
- **Que cette option permettrait à deux représentantes du ROEQ de participer aux ateliers du congrès, sans avoir à défrayer le coût d'inscription de 255$ par personne;**
- **Que la tenue d'un kiosque dans le cadre du 7e congrès québécois sur la maltraitance cadre bien avec l'objectif d'augmenter la visibilité et la promotion d'ESPACE et du ROEQ;**
- **Le coût de 150$ par jour pour la tenue d'un kiosque à ce congrès ainsi que les frais de déplacement, de repas et d'hébergement pour deux représentantes du ROEQ;**
- **Le budget déjà prévu pour cette représentation;**
- **La résolution *08-10-2 R-14-61 Colloque sur la maltraitance* qui spécifie que le ROEQ envoie systématiquement la coordonnatrice au programme aux congrès québécois sur la maltraitance;**
- **La possibilité que la coordonnatrice au programme soit accompagnée d'une personne de la Banque des représentantes du ROEQ pour la tenue de ce kiosque;**

Valérie Favron propose d'entériner la décision du comité exécutif, sur recommandation du comité finances, de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, prise le 10 juin 2015, à l'effet de répondre favorablement à l'offre du comité scientifique du 7e congrès québécois sur la maltraitance pour la tenue d'un kiosque du ROEQ durant les deux journées du congrès. La coordonnatrice au programme et une personne de la Banque des représentantes du ROEQ seront les personnes responsables de la tenue du kiosque. Le coordonnateur du ROEQ est mandaté pour vérifier dans la Banque des représentantes si une personne est disponible et intéressée pour cette représentation qui se tiendra les 26 et 27 octobre 2015 à Montréal.

Dans sa vérification, le coordonnateur priorisera une représentante qui est proche géographiquement du lieu de l'événement afin de diminuer les frais de déplacement de cette représentation.
Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
R-10-50
FORUM ITINÉRANT EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ORGANISÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Considérant :

- **L'invitation de la Ministre de la Justice et Ministre responsable de la condition féminine pour que le ROEQ participe, à titre d'observateur, au Forum itinérant en matière d'agression sexuelle le 3 septembre 2015 à Rivière-du-Loup;**
- **L'importance de tenter d'y porter notre analyse, même si le fait d'être observateur en limite la possibilité;**
- **Que la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ ont travaillé un mémoire sur le sujet qui fut présenté en mars 2015 à la Commission des relations avec les citoyens;**
- **La recommandation du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme à l'effet d'y participer et que cette représentation soit assurée par le coordonnateur du ROEQ;**
- **La disponibilité du coordonnateur du ROEQ pour participer à ce forum d'une journée à Rivière-du-Loup;**
- **Que les prévisions budgétaires permettent de couvrir les frais de déplacement, de repas et d'hébergement inhérents à cette représentation;**

Sylvie Carter propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 24 août 2015, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet de mandater ce dernier pour qu'il participe, au nom du ROEQ, au Forum itinérant en matière d'agression sexuelle qui se tiendra le 3 septembre 2015 à Rivière-du-Loup de 8h15 à 17h.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
R-11-51
JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA VIOLENCE À L'ÉCOLE: PARTICIPATION DU ROEQ
Considérant :

- **l'invitation de la *Chaire de recherche Sécurité et violence en milieu éducatif* pour participer à sa journée d'étude sur la violence à l'école qui se tiendra à Québec le 5 octobre 2015;**
- **que les thèmes abordés touchent la problématique, les milieux scolaires, les enfants et la famille;**
- **que le ROEQ a déjà contacté la responsable de cette Chaire, Claire Beaumont, afin de se faire connaître d'elle et donc l'intérêt de participer à une telle journée d'étude;**

- **que le nombre de places est limité, qu'il n'y a pas de frais d'inscription, mais seulement 15$ à débourser pour le dîner;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 24 août 2015, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme pour qu'elle participe, au nom du ROEQ, à la Journée d'étude sur la violence à l'école le 5 octobre prochain à Québec.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité

15-10-2
R-12-52
CONFÉRENCE SUR ESPACE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR): 23 NOVEMBRE 2015
Considérant :

- **La demande reçue de Monsieur François Marceau, chargé de cours à l'UQAR, pour donner une conférence sur ESPACE dans le cadre du cours *L'intervention en contexte de violence conjugale et familiale: rôle du travailleur social*, et ce, pour une 5e année consécutive;**
- **La satisfaction de Monsieur Marceau ainsi que des étudiantes et étudiants suite à la présentation des conférences des dernières années;**
- **Qu'il n'y a pas d'université dans toutes les régions du Québec et qu'une telle conférence fait découvrir ESPACE à des étudiantes et étudiants de différentes régions;**
- **Que cette présentation permettraient de rejoindre une trentaine d'étudiantes et d'étudiants en travail social;**
- **Que Monsieur Marceau tentera d'obtenir un budget auprès de l'UQAR pour cette conférence, ce qui couvrirait en partie les frais de cette représentation;**
- **Que, lors de la première demande pour cette conférence, la Collective avait accepté, en octobre 2011, d'y aller sans charger aucuns frais;**
- **Que les prévisions budgétaires permettent de couvrir les frais de déplacement, de repas et d'hébergement inhérents à cette représentation;**
- **La mise en perspective des dossiers de la coordonnatrice au programme pour l'automne 2015;**
- **Que cette conférence pourrait être assurée par une personne faisant partie de la banque de représentations pour le ROEQ ou la coordonnatrice au programme, dépendamment des priorités;**
- **La résolution *13-10-2 PER-10-67 Banque de noms pour les représentations du ROEQ : fonctionnement pour la permanence* qui offre la possibilité au coordonnateur du ROEQ d'assurer cette représentation si sa priorisation de tâches le lui permet;**
- **Que la coordonnatrice au programme et l'actuel coordonnateur du ROEQ ont déjà effectué cette représentations dans les dernières années;**

Valérie Favron propose d'entériner la décision suivante prise par le comité exécutif le 24 août 2015 à l'effet d'accepter l'invitation de Monsieur Marceau, de l'UQAR, pour donner une conférence sur ESPACE à ses étudiantes et étudiants, le 23 novembre 2015.

Idéalement, cette représentation sera assurée par une personne de la banque de représentations pour le ROEQ habitant la région de Québec, pour en limiter les frais. Le choix sera fait selon les disponibilités et intérêts des personnes et par tirage au sort si plus d'une personne se montre intéressée. En cas de non disponibilité, la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ décideront qui assurera cette représentation, soit elle ou lui, selon les priorités et les dossiers en cours au ROEQ.
Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
R-13-53
<u>COLLOQUE SÉPARATION PARENTALE, RECOMPOSITION FAMILIALE - ENJEUX CONTEMPORAINS : PARTICIPATION DU ROEQ</u>
Considérant :

- **L'invitation du centre de recherche JEFAR pour que le ROEQ participe au colloque sur le thème *Séparation parentale, recomposition familiale : enjeux contemporains* les 14-15-16 octobre 2015 à Québec;**
- **La programmation de ce colloque qui comprend des ateliers pouvant apporter de nouvelles connaissances au ROEQ;**
- **Que la coordonnatrice du colloque a confirmé que cette représentation pourrait être assurée en alternance par diverses personnes d'un même organisme et que cela ne requiert qu'une seule inscription;**
- **Que la participation du ROEQ ne requiert que peu de frais étant donné que ce colloque a lieu à Québec.**
- **Que l'inscription du ROEQ au colloque est au coût de 60$;**
- **La recommandation du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme à l'effet d'y participer et que cette représentation soit assurée en alternance par une personne de la banque des représentantes du ROEQ, la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ;**
- **La résolution *13-10-2 PER-10-67 Banque de noms pour les représentations du ROEQ : fonctionnement pour la permanence* qui offre la possibilité au coordonnateur du ROEQ d'assurer cette représentation si sa priorisation de tâches le lui permet;**
- **La disponibilité de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ pour participer en alternance à ce colloque à Québec;**

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 15 septembre 2015, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet de mandater ce dernier pour vérifier dans la banque des représentantes, si une personne de Québec est disponible et intéressée pour représenter le ROEQ, en alternance avec la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ, lors du colloque *Séparation parentale et recomposition familiale : enjeux contemporains* les 14-15 et 16 octobre 2015. La représentation au colloque serait alors répartie en alternance entre la représentante de la banque, la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ, selon leurs disponibilités.

Si aucune des représentantes de la banque de Québec n'est disponible et intéressée à assurer en partie cette représentation, la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ se répartiront à deux cette représentation selon leur priorisation de tâches.
Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
R-14-63
DROIT ASSOCIATIF ET AGE DU RQ-ACA: NON PARTICIPATION DU ROEQ À LA CONSULTATION ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU RQ-ACA
Considérant :

- **le manque de temps de la représentante à la Table et au RQ-ACA ;**
- **que ce dossier n'est pas prioritaire pour le ROEQ;**
- **que la Table participe à cette consultation au nom de ses membres;**

Sur recommandation de la représentante à la Table et au RQ-ACA et du coordonnateur, il est proposé par Sylvie Carter que le ROEQ ne participe pas à la consultation du RQ-ACA sur le droit associatif ni à l'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre.
Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

15-10-2
R-15-75
PORTE-PAROLE D'ESPACE : ASSOCIATION AVEC GENEVIÈVE LAROCHE
Considérant :

- **L'objectif #1 du plan de communication du ROEQ qui est de *sensibiliser les médias à l'importance de parler de prévention et référer à ESPACE lorsqu'il est question de violence à un enfant dans l'actualité*;**
- **L'objectif #2 du plan de communication du ROEQ qui est de *faire connaître l'existence d'ESPACE auprès de la population pour l'amener à visiter le site Web et apprendre sur le phénomène de la violence faite aux enfants, sur la prévention et comment prévenir et venir en aide aux enfants*;**
- **L'importance de sensibiliser les medias et la population au respect des droits des enfants;**
- **La définition de ce qu'est un porte-parole abordée à la Collective d'octobre 2013;**
- **Les diverses discussions effectuées lors des réunions de la Collective (octobre 2008, février 2009, mai 2013, octobre 2013, mai 2015);**
- **La rencontre entre le ROEQ et Madame Geneviève Laroche, tenue le 16 septembre 2015 dans les bureaux d'ESPACE Laurentides, où les attentes du ROEQ lui ont été partagés;**
- **Que Mme Laroche se dit à l'aise avec les attentes du ROEQ à son égard et les objectifs du ROEQ concernant le fait d'avoir une porte-parole;**

Alexandre Gaudreault propose d'accepter l'offre de Mme Geneviève Laroche, actrice, à devenir porte-parole pour ESPACE au Québec. Le coordonnateur du ROEQ est responsable des communications avec la porte-parole.
Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-17-93
SÉANCE D'INFORMATION AU SUJET DU PROJET PILOTE EN ÉDUCATION SEXUELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE : PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant :

- **L'invitation du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour que le ROEQ participe à une séance d'information au sujet du projet pilote en éducation sexuelle;**
- **Que cette invitation fait suite aux démarches effectuées en mars 2015 pour rappeler tout le travail d'ESPACE dans le domaine de l'éducation à la sexualité;**
- **Que cette séance d'information pourrait offrir de l'information pouvant toucher le travail du ROEQ et des organismes ESPACE;**
- **Que cette séance d'information offre l'opportunité de poser des questions et d'émettre le point de vue du ROEQ au sujet du projet pilote en éducation sexuelle;**
- **Que la participation du ROEQ ne requiert que peu de frais étant donné que la séance à lieu à Québec;**
- **La recommandation du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme à l'effet d'y participer et que cette représentation soit assurée par la coordonnatrice au programme;**
- **La disponibilité de la coordonnatrice au programme pour participer à la séance d'information;**

Hélène Lepage propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 25 novembre 2015, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme pour participer à la séance d'information du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au sujet du projet pilote en éducation sexuelle.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-18-94
DEMANDE DE RENCONTRE D'À CŒUR D'HOMME : ACCEPTATION DU ROEQ

Considérant :

- **La lettre reçue le 18 novembre, de la part de l'association à cœur d'homme, demandant une rencontre avec le ROEQ afin de faire plus ample**

connaissance, parler des enjeux actuels et de nos préoccupations respectives ainsi que de projets où nous pourrions collaborer;
- **Que le ROEQ avait déjà prévu demander éventuellement une rencontre à l'association à cœur d'homme, tel que prévu à l'activité 2.6 du Plan d'action 2015-2016 ainsi qu'au point 4.3 de la Collective d'octobre 2015;**
- **Que les bureau d'à cœur d'homme sont situés à Québec, tout comme ceux du ROEQ, ce qui est facilitant pour la tenue d'une rencontre entre les deux regroupements;**
- **Que l'association à cœur d'homme est membre de la Table ;**
- **La recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ à l'effet de répondre positivement à la demande de rencontre de l'Association à cœur d'homme;**

Marie-Ève Breton propose d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 25 novembre 2015, à l'effet de répondre positivement à la demande de rencontre de l'association à cœur d'homme-Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence.

Le coordonnateur du ROEQ et la coordonnatrice au programme sont mandatés pour contacter l'association à cœur d'homme, déterminer avec celle-ci le moment de la rencontre et participer à cette rencontre entre les deux regroupements. La représentante à la Table et au RQ-ACA pourra participer à la préparation de la rencontre avec ses deux collègues.
Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-24-130
<u>RENCONTRE ENTRE LE CENTRE D'EXPERTISE MARIE-VINCENT ET LE ROEQ</u>
Considérant :
- **Que le Centre d'expertise Marie-Vincent veut désormais développer un axe d'activités en prévention de la violence faite aux enfants;**
- **Les échanges à ce sujet qu'ont eu la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ avec Mélanie Gagnon, responsable de l'innovation au Centre d'expertise Marie-Vincent;**
- **Le besoin d'une rencontre en personne, exprimé de part et d'autre, afin de s'assurer que le Centre d'expertise Marie-Vincent connaisse bien le programme ESPACE et l'action des organismes ESPACE et du ROEQ, dans le but que nos activités respectives soient complémentaires et non, en compétition;**
- **La disponibilité de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ pour une rencontre à Montréal, le 14 janvier 2016 à 13h30 dans les locaux du Centre d'expertise Marie-Vincent, en présence de Mélanie Gagnon et de Martine Hébert, chercheure ayant fait une évaluation en lien avec le programme ESPACE et qui travaille également en collaboration avec le Centre d'expertise Marie-Vincent;**

- **La capacité financière du ROEQ pour défrayer le déplacement et les repas de deux représentante-représentant du ROEQ pour cette rencontre;**

Lyne Laroche d'entériner la décision du comité exécutif, prise le 6 janvier 2016, à l'effet de déléguer la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ pour participer à une rencontre d'échange avec le Centre d'expertise Marie-Vincent, le jeudi 14 janvier 2016 à Montréal.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-25-131
<u>COMMISSION POPULAIRE POUR L'ACA : PARTICIPATION DU ROEQ</u>
Considérant :

- **l'invitation du RQ-ACA pour participer à une rencontre de la Commission populaire pour l'ACA (action communautaire autonome) pour les regroupements provinciaux d'organismes communautaires;**
- **que cette rencontre aura lieu à Montréal, le 2 février 2016;**
- **la possibilité de déposer un mémoire à la Commission populaire pour l'ACA et ce, jusqu'à la mi-février;**
- **l'importance de faire valoir l'action du ROEQ et les enjeux auxquels l'organisme est confronté dans la conjoncture actuelle;**
- **les courriels reçus des organismes ESPACE qui ont participé à la Commission populaire pour l'ACA dans leur région et qui expliquent comment cela s'est passé.**
- **la priorisation de tâches du coordonnateur du ROEQ et de la représentante à la Table et aux RQ-ACA;**
- **la recommandation de la représentante à la Table et au RQ-ACA et du coordonnateur du ROEQ pour que le ROEQ ne participe pas à la rencontre du 2 février 2016, mais écrive un mémoire qui sera envoyé au RQ-ACA;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 25 janvier 2016, à l'effet de mandater le coordonnateur du ROEQ pour écrire un mémoire destiné à la Commission populaire pour l'ACA et l'envoyer au RQ-ACA dans les délais requis. La représentante à la Table et au RQ-ACA soutiendra le coordonnateur du ROEQ dans l'exécution de ce mandat. Le ROEQ ne participera pas à la rencontre du 2 février 2016 de la Commission populaire pour l'ACA.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-19-98
<u>MIDI DU CRI-VIFF INTITULÉ : WHY WORKING WITH MEN IS AN ESSENTIAL PART OF ENDING VIOLENCE AGAINST WOMEN AND CHILDREN</u>
Considérant:

- **le thème de la présentation qui est en lien notre mission ;**

- **l'intérêt et la disponibilité de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ pour y participer ;**
- **que cette représentation n'engendre aucun frais pour le ROEQ;**
- **que cette représentation demande peu de temps puisque l'activité a lieu près du bureau du ROEQ et se déroule sur l'heure du midi;**
- **les liens de collaboration qui existent entre le CRI-VIFF et le ROEQ;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 25 janvier 2016, à l'effet que la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ participent au Midi du CRI-VIFF intitulé *Why working with men is an essential part of ending violence against women and children*, qui se tiendra à Québec le 1er février 2016 de 12h00 à 13h30.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-20-99
DÉCLARATION EN OPPOSITION AU PROJET DE LOI 70 VISANT À INSTAURER LE PROGRAMME OBJECTIF EMPLOI : APPUI DU ROEQ
Considérant :

- **L'invitation reçus de nombreux partenaires pour signer la Déclaration d'appui contre le projet de loi n°70, à l'initiative de la Coalition Objectif dignité, dont fait partie la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table);**
- **Le projet de déclaration cosignée par la Table, le RQ-ACA et Relais-femmes, desquels le ROEQ est membre, et qui concerne les problèmes soulevés quant au projet de loi 70;**
- **La résolution 04-05-1 R-7-34 Pétitions et autres demandes d'appui qui précise que le coordonnateur du ROEQ peut procéder en consultation avec la représentante à la Table et au RQ-ACA lorsque les demandes d'appui proviennent de la Table ou du RQ-ACA;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision suivante prise par le coordonnateur du ROEQ et la représentante à la Table et au RQ-ACA le 27 janvier 2016 à l'effet que le ROEQ soit co-signataire de la déclaration concernant le projet de loi 70 qui est publiée sur le site Web de la Coalition Objectif Dignité.

Le coordonnateur du ROEQ contactera les responsables de la déclaration pour faire ajouter le nom du ROEQ à la liste des organismes qui appuient cette déclaration.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-26-132
LANCEMENT DE KALÉIDOSCOPE - LIVRES JEUNESSE POUR UN MONDE ÉGALITAIRE : PARTICIPATION DU ROEQ
Considérant :

- ✓ **les travaux en cours au ROEQ en lien avec la littérature jeunesse;**

- ✓ **l'intérêt d'en savoir plus sur le projet *Kaleidoscope : livres jeunesse pour un monde égalitaire*;**
- ✓ **que l'organisme créateur du projet Kaléidoscope est le Centre filles du YWCA Québec et que cet organisme s'adresse aux jeunes de 9 à 17 ans, ce qui touche notre mission de prévention auprès des enfants;**
- ✓ **la possibilité de créer des liens avec d'autres organisations qui partagent nos valeurs féministes et communautaires;**
- ✓ **qu'au départ, l'invitation du Centre filles du YWCA Québec a été envoyée à une organisation provinciale, soit le Conseil québécois LGBT, qui l'a ensuite diffusée;**
- ✓ **qu'il s'agit d'une représentation de courte durée (1h) et que cela n'engage que peu de frais pour le ROEQ;**
- ✓ **la recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ à l'effet que le ROEQ soit présent à cet événement et soit représenté par la coordonnatrice au programme;**

Marie-Ève Breton propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 11 février 2016, à l'effet que la coordonnatrice au programme participe au lancement du projet *Kaléidoscope: livre jeunesse pour un monde égalitaire*, qui se tiendra à Québec le 25 février 2016 de 11h à 12h.
Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-21-100
<u>SÉMINAIRE CLINIQUE DU CRI-VIFF INTITULÉ LES ENJEUX DE L'INTERVENTION AUPRÈS DES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE - SE CONCERTER POUR MIEUX INTERVENIR : PARTICIPATION DU ROEQ</u>
Considérant :

- **L'invitation du centre de recherche le CRI-VIFF pour que le ROEQ participe au séminaire clinique intitulé *Les enjeux de l'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale : se concerter pour mieux intervenir,* qui se tiendra à Québec le 30 mars 2016;**
- **L'importance de faire valoir le travail d'ESPACE dans l'accompagnement d'enfants exposés à la violence conjugale et la concertation de ressources en lien avec cette problématique;**
- **Que la participation du ROEQ ne requiert que peu de frais étant donné que ce colloque a lieu à Québec;**
- **Que l'inscription du ROEQ au séminaire est au coût de 30$, incluant le dîner;**
- **La recommandation du coordonnateur du ROEQ et de la coordonnatrice au programme à l'effet d'y participer et que cette représentation soit assurée par la coordonnatrice au programme;**
- **La disponibilité de la coordonnatrice au programme pour participer à ce séminaire à Québec;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif, le 11 février 2016, sur recommandation de la coordonnatrice au programme et du coordonnateur du ROEQ, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme pour participer au séminaire clinique du CRI-VIFF intitulé *Les enjeux de l'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale : se concerter pour mieux intervenir*, qui se tiendra à Québec le 30 mars 2016.
Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-22-101
RENCONTRE AVEC ~~DU~~ LE COMITÉ D'À CŒUR D'HOMME RESPONSABLE DE LA PIÈCE L'HOMMENCOLÈRE
Considérant :

- **Les commentaires des administratrices ayant vu la pièce;**
- **Les questionnements émis par la Collective;**
- **Qu'ESPACE s'adresse aux enfants de 3 ans à 12 ans;**
- **Que la Collective est ouverte à une collaboration avec À cœur d'homme, mais veut s'assurer que l'analyse derrière la pièce L'Hommencolère correspond à celle du ROEQ;**

Jacynthe Leclerc propose que le coordonnateur du ROEQ et la coordonnatrice au programme rencontrent le comité de la pièce «L'Hommencolère » du regroupement À Cœur d'Homme. La coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ pourront partager les questionnements émis par la Collective et commenter l'outil d'animation d'À cœur d'homme qui servira à faire une discussion avec les enfants suite à la présentation de la pièce. La Collective souhaite que les deux personnes mandatées se gardent une réserve pour éviter d'associer le ROEQ à un projet avec lequel les administratrices et administrateur ne sont pas à l'aise. Suite à la rencontre avec le comité de la pièce «l'Hommencolère», la coordonnatrice au programme et le coordonnateur du ROEQ devront faire un suivi à la Collective.
Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
R-23-111
CONGRÈS DE L'INTERNATIONAL CHILD ASSAULT PREVENTION (ICAP) : PARTICIPATION DU ROEQ
Considérant :

- **Les liens historiques qui unissent ICAP et le ROEQ;**
- **Que le ROEQ est accrédité par ICAP comme Regional Training Center pour le Québec;**
- **L'invitation d'ICAP pour que le ROEQ participe à son congrès international le 14 avril 2016, à Atlantic City aux États-Unis;**
- **La possibilité de créer des liens avec d'autres organisations qui travaillent ailleurs dans le monde avec la même approche que le ROEQ en prévention de la violence faite aux enfants;**
- **Les prévisions budgétaires 2016-2017 où sont budgétés les frais reliés à la participation de deux représentantes-représentants du ROEQ à ce congrès;**

Sylvie Carter propose que le ROEQ délègue Christiane Nault, impliquée au ROEQ à titre de formatrice, administratrice et représentante, ainsi que Joël Catonguay, coordonnateur au ROEQ, pour participer au congrès international organisé par ICAP, qui se tiendra le 14 avril 2016 à Atlantic City aux États-Unis.

Si le ROEQ obtient le financement nécessaire à la participation de trois personnes, c'est Odette Théberge, coordonnatrice au programme, qui sera inscrite. Si le ROEQ obtient le financement nécessaire à la participation de quatre personnes ou plus, le choix des autres personnes à inscrire au congrès se fera par tirage au sort.
Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.

SUB- SUBVENTIONS

15-10-2
SUB-1-64
SUBVENTION PSOC 2016-2017
Considérant :

- **le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ*;**
- **le cadre de reconnaissance et de financement revendiqué par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table);**
- **la Campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux;**
- **la résolution *14-05-1 SUB-1-17 Seuils plancher de financement PSOC : adoption* qui dit que les organismes ESPACE et le ROEQ utilisent, dans leur demandes PSOC, les montants proposés comme seuils planchers par le Comité de coordination de la campagne Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire, selon les modulations spécifiées dans le Plan de consolidation et de développement du ROEQ;**
- **l'augmentation du coût de système;**

Hélène Lepage propose que le ROEQ fasse une demande de subvention au PSOC, pour 2016-2017, en tenant compte des indications reçues de la Table. Selon celles-ci, les ajouts seront faits au montant de 391 705$, demandé pour 2015-2016.

S'il y a lieu et dans la mesure du possible, le ROEQ participera aux actions collectives en lien avec ce dossier et qui seront planifiées par la Table ou dans le cadre de la Campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. Le coordonnateur du ROEQ et la représentante à la Table évalueront la situation.
Appuyée par ChristianeNault. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
SUB-3-96
DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PARTICIPATION DU ROEQ AU CONGRÈS DE L'INTERNATIONAL CENTER FOR ASSAULT PREVENTION (ICAP)
Considérant :

- **les prévisions budgétaires établies par la collective du ROEQ;**
- **l'invitation d'ICAP pour que le ROEQ participe à son congrès international qui réunira plusieurs organisations CAP travaillant avec la même approche que le ROEQ et les organismes ESPACE en matière de prévention de la violence faite aux enfants;**
- **que ce congrès se tiendra en avril 2016 à Atlantic City, dans l'état du New Jersey, aux États-Unis;**

- **que la participation de représentantes et représentants du ROEQ à ce congrès entraînerait des frais importants pour l'inscription, le déplacement, l'hébergement et les repas;**
- **la disponibilité de la coordonnatrice administrative pour faire des demandes d'aides financières aux syndicats nationaux et aux communautés religieuses afin de couvrir les frais reliés à une participation éventuelle du ROEQ au congrès d'ICAP;**
- **les réponses des administratrices et administrateur du ROEQ concernant le projet d'adresser des demandes d'aides financières aux syndicats nationaux et aux communautés religieuses;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 7 janvier 2016, à l'effet de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle adresse des demandes d'aides financières aux communautés religieuses et aux syndicats nationaux listés ci-dessous, afin qu'ils puissent aider le ROEQ à défrayer les coûts reliés à la participation de représentantes et représentants du ROEQ au congrès international d'ICAP :

- ✓ **Fédération des Monastères des Augustines de la Miséricorde de Jésus;**
- ✓ **Sœurs Auxiliatrices;**
- ✓ **Sœurs de la Charité de Sainte-Marie;**
- ✓ **Sœurs Grises de Montréal;**
- ✓ **Sœurs de la Charité de Québec;**
- ✓ **Sœurs de la Charité de Saint-Louis;**
- ✓ **Congrégation Notre-Dame;**
- ✓ **Congrégation Romaine de Saint-Dominique;**
- ✓ **Dominicaines Missionnaires Adoratrices;**
- ✓ **Filles de Jésus;**
- ✓ **Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus;**
- ✓ **Religieuses du Sacré-Cœur-de-Jésus;**
- ✓ **Sœurs servantes du Saint Cœur de Marie;**
- ✓ **Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus-Marie;**
- ✓ **Sœurs de Charité de Sainte-Marie;**
- ✓ **Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe;**
- ✓ **Sœurs de Saint-Joseph de Sault Ste-Marie;**
- ✓ **Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier;**
- ✓ **Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus;**
- ✓ **Sœurs de la Présentation de Marie;**
- ✓ **Sœurs Notre-Dame du Perpétuel-Secours;**
- ✓ **Sœurs Oblates de Béthanie;**
- ✓ **Pères Oblats De Marie-Immaculée;**
- ✓ **Pères Maristes;**
- ✓ **Frères du Sacré-Cœur;**
- ✓ **Sœurs du Bon-Pasteur;**
- ✓ **Sœurs de la Charité de St-Louis;**
- ✓ **Les Rédemptoristes;**
- ✓ **Sœurs-de-Ste-Chrétienne;**
- ✓ **Centrale des syndicats du Québec;**

- ✓ **Confédération des syndicats nationaux;**
- ✓ **Syndicat de l'Enseignement;**
- ✓ **Centrale des syndicats démocratiques;**
- ✓ **Syndicat des Métallos;**
- ✓ **Syndicat des pompiers et pompières du Québec;**
- ✓ **Fédération indépendante des syndicats autonomes;**
- ✓ **Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec;**
- ✓ **Alliance de la Fonction publique du Canada;**
- ✓ **Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce;**
- ✓ **Syndicat de la fonction publique du Québec;**
- ✓ **Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec;**
- ✓ **Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec;**
- ✓ **Syndicat international des Marins canadiens;**
- ✓ **Syndicat canadien de la fonction publique.**

Appuyée par Marie-Ève Breton. Adoptée à l'unanimité.

16-02-3
SUB-4-97
DEMANDES DE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE À LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES POUR LA PARTICIPATION DU ROEQ AU CONGRÈS DE L'INTERNATIONAL CENTER FOR ASSAULT PREVENTION (ICAP)

Considérant :

- **les prévisions budgétaires établies par la collective du ROEQ;**
- **l'invitation d'ICAP pour que le ROEQ participe à son congrès international qui réunira plusieurs organisations CAP travaillant avec la même approche que le ROEQ et les organismes ESPACE en matière de prévention de la violence faite aux enfants;**
- **que ce congrès se tiendra en avril 2016 à Atlantic City, dans l'état du New Jersey, aux États-Unis;**
- **que la participation de représentantes et représentants du ROEQ à ce congrès entraînerait des frais importants pour l'inscription, le déplacement, l'hébergement et les repas;**
- **la disponibilité de la coordonnatrice administrative pour faire des demandes d'aides financières afin de couvrir les frais reliés à une participation éventuelle du ROEQ au congrès d'ICAP;**
- **la recommandation de la coordonnatrice administrative pour que le ROEQ fasse une demande au budget discrétionnaire de la Ministre des Relations internationales et de la Francophonie;**
- **qu'en général, les organismes ESPACE et le ROEQ ne font pas de demande d'aide financière à cette Ministre;**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 25 janvier 2016, à l'effet de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle adresse une demande d'aide financière au budget discrétionnaire de la Ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Madame Christine St-Pierre, afin

qu'elle puisse aider le ROEQ à défrayer les coûts liés à la participation de représentantes et représentants du ROEQ au congrès international d'ICAP.
Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

16-02-
SUB-5-107
<u>DEMANDE DE FONDS DISCRÉTIONNAIRES AUPRÈS DES MINISTRES</u>
Considérant :

- **Les prévisions budgétaires et les priorités établies par la Collective;**
- **Les projets en attente de financement;**
- **Que les Ministres connaissent leurs budgets discrétionnaires à compter d'avril;**
- **Le délai de réponse habituel des Ministres;**
- **Que le financement obtenu par ces fonds a un impact sur les projets et le budget de fonctionnement du ROEQ;**

Sylvie Carter propose de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle fasse des demandes au budget discrétionnaire des Ministres responsables des Ministères ou ayant les responsabilités listées ci-après :

- **Santé et services sociaux;**
- **Éducation, Enseignement Supérieur;**
- **Famille;**
- **Responsable de la lutte à l'intimidation;**
- **Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie;**
- **Responsable des dossiers jeunesse;**
- **Responsable de la condition féminine;**
- **Sécurité publique;**
- **Justice.**

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.